

Nantes, villes à soldats

Champs de tir
et champs de manoeuvres

Le Bèle



Sommaire :

p. 05	Champs de tir d'autrefois
p.05	Le champ de tir de Doulon
p.08	Le champ de tir du Petit Port
p.10	Le champ de tir de la Halvêque
p.13	Le champs de manoeuvre du Bèle

Ouvrage réalisé par Louis Le Bail
2017

Mis en page et publié par la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie et les Archives de Nantes - mars 2017

Les militaires à Nantes, c'est toute une histoire. Ils étaient jadis hébergés chez l'habitant et au Château, souvent dans des conditions qui n'avaient rien à envier aux taudis du Marchix ou de l'Hermitage ; il arrive que les greffiers de l'Hôtel-Dieu enregistrent de véritables hécatombes : 116 soldats y ont été envoyés pour mourir en 1707.

Le 6 novembre 1779, le conseil municipal délibère. On a appris que quatre bataillons d'infanterie vont arriver à Nantes ; il faudra les loger pendant l'hiver. Depuis le commencement de la guerre, il passe beaucoup de troupes à Nantes. Ils logent chez l'habitant. Ce ne sont pas les plus riches qui sont obligés de les héberger, les privilégiés en sont exemptés. Il faudrait que tous les ordres, exemptés à cause de leur naissance ou de leur rang, participent en fournissant des lits et des ustensiles aux casernes. Les ordres religieux non mendiants sont particulièrement visés. La municipalité ordonne qu'ils doivent s'exécuter. AMN BB 106 (délibérations)

Avec la Troisième République, la loi de 1872 instaure le service militaire pour tous ; celle de 1889 limite les dispenses. En 1905, le tirage au sort disparaît, tous les jeunes hommes devront désormais effectuer deux ans de service militaire. Bien sûr, avoir quelques «relations» n'est pas inutile, mais le plus grand nombre participe à ce brassage de population. Il faut loger ces troupes nombreuses, la France se couvre de casernes. La ville de Nantes cherche des terrains, des locaux, qu'elle trouve entre Saint-Donatien et la gare, autour de Saint-Clément, sur la rive gauche de l'Erdre. Elle construit ; la nécessité lui fait aussi utiliser d'anciens établissements religieux confisqués à la suite de la loi de séparation des églises et de l'État.



La caserne Cambronne (coll. Nantes en ballon).

Une caserne, c'est une très bonne affaire pour une ville, pour son prestige, pour son commerce. C'est toute une population (6 à 7 000 soldats à Nantes) qu'il faut nourrir, qui dépense. Cette consommation apporte des ressources à l'octroi ; toute marchandise qui entre en ville doit acquitter une taxe, importante source de revenus pour la cité. Jardiniers et maraîchers se disputent le fumier des écuries de chevaux.

Un régiment, ça doit s'entraîner ; il faut apprendre le métier aux jeunes recrues, les anciens ne doivent pas perdre la main. Pour cela, on a besoin de terrains plus ou moins vastes qui sont les champs de tir et les champs de manœuvres. Un champ de tir est généralement une étroite bande de terrain, plus ou moins longue. Un terrain de manœuvres a besoin d'être bien plus étendu.



La place Viarme en 1796, champ de manœuvres et lieu d'exécutions



La caserne Bedeau, près de Saint-Clément, construite en 1842.



Les artilleurs regagnent la caserne Mellinet.



Quartier Mellinet. L'armée utilise beaucoup de chevaux, qui fournissent un bon engrais aux jardiniers et aux maraîchers. La carte postale a circulé en 1915.



Quelques milliers de bouches à nourrir, une bonne affaire pour le commerce.

Champs de tirs d'autrefois

La place Viarme, à l'origine, était un terrain militaire. Au 16^e siècle, le gouverneur de Bretagne Mercœur avait fait construire une « enceinte étoilée » formée de cinq bastions pour défendre, sur la rive droite de l'Erdre, l'entrée ouest de Nantes, les quartiers du Marchix et du Bourgneuf. Avec la destruction des remparts, au 18^e siècle, un de ces bastions devint la place Viarme, qui accueillit les foires aux bestiaux de la ville¹. Vers 1830, 1835, les hussards y manœuvraient encore, mais elle s'urbanisait, elle était trop petite pour ce genre d'utilisation. Plusieurs accidents obligèrent à trouver un terrain plus grand. Le bas Chantenay, qui n'était encore que prairies, fut utilisé, au moins provisoirement. La place Viarme servait aussi de lieu d'exécution des condamnés, Monsieur de Charette en fit la triste expérience.



Une cantine au Château de Nantes. Au temps où le Château était une caserne ?

En 1840, on propose à la ville un vaste terrain situé sur la Prairie de Mauves (entre notre gare SNCF et la Loire). Le propriétaire en demande 215 000 F, mais il est pressé. Le terrain pourrait aussi accueillir l'hippodrome permanent que la Ville envisage de créer.

La municipalité demande l'autorisation d'acheter au ministère de la Guerre, autorisation qui arrive... deux ans après. C'est trop tard, le propriétaire a trouvé un autre acquéreur qui, lui, refuse de vendre.

En 1842, un nouveau site est envisagé, « à une extrémité de la Lande de la Jonelière » (entre l'Erdre et la route de Rennes). Une « lande », c'est encore, à l'époque, un terrain communal que les riverains ont le droit d'utiliser plus ou moins librement. La Ville demande donc à ces riverains ce qu'ils en pensent, et s'attire une levée de boucliers. Parmi les opposants, on trouve les sieurs Gergaud, laboureur au Beau ; Birly, laboureur à la Grande Sensive ; Kirion, laboureur ; Lambert, laboureur au Petit-Port ; Briand, laboureur au Launay-Violette ; Lucas et Derouet, laboureurs à la Chevalleraie, qui sont, disent-ils, sur le bord de la lande.

Le champ de tir de Doulon

D'autres sites sont examinés, un « petit vallon du Ru » (« la ferme du Ru », près du futur boulevard de la Fraternité ?), une carrière à l'extrémité de la rue de Gigant... On en revient à Doulon où, en janvier 1843, la mairie de Nantes obtient l'accord d'un propriétaire de la Prairie de Mauves (à l'emplacement de la cité Malakoff). On clôt une étroite bande de terre, à l'extrémité est de laquelle on édifie une butte, et les exercices de tir commencent, s'attirant tout de suite les récriminations des marinières du fleuve.

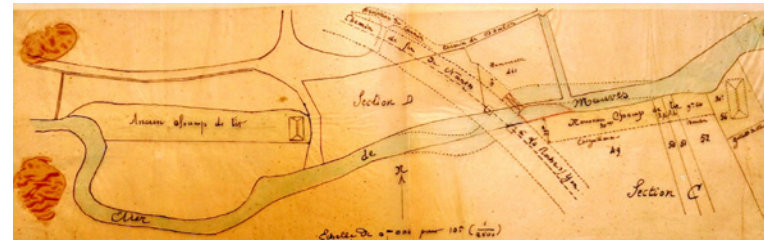
« Sur la demande qui vient de nous être faite par M. Royer, propriétaire à Doulon, nous certifions que ce matin 9 juin 1843 à cinq heures et demie du matin, étant ancrés au grand port de Doulon [sic] chargés de chaux pour le sieur Riou, maçon, plusieurs balles qui s'écartaient de la butte de tir nous forcèrent de rentrer dans la cabane de notre bateau, craignant d'être atteints par elles, et que vers les

sept heures, ayant commencé à mettre notre marchandise à terre, une balle vint passer entre nous et le sieur Riou auprès duquel elle n'a pas passé à un pied de distance ; une seconde la suivit. À ce moment, nous fîmes part de nos craintes à ces messieurs qui commandaient la troupe, ils nous répondirent que nous devons nous abstenir de travailler pendant que l'on tirait, du reste qu'ils avaient fini, mais qu'ils reviendraient le soir sur les cinq ou six heures. Consultés si notre travail n'eut pas été terminé à cette heure, si nous l'eussions continué, nous avons répondu que non, ne voulant pas être exposés de nouveau à l'atteinte des balles. Signé Gautier père et fils marinière, Gautier Louis, Savenière. »

Ce premier « champ de tir » de Doulon ne devait être que provisoire, il était souvent inutilisable. Fin août 1844, une commission signalait que la Prairie de Mauves avait été inondée du 1er février au 30 avril, et qu'il avait fallu laisser faire les foins du 24 juin au 24 juillet. En octobre 1844, le maire de Doulon, M. Minatte, propose à la ville de Nantes de lui vendre un terrain dit « la Butte aux Cailles » ; il en demande un prix élevé, mais on a besoin de gagner du temps. Il faudrait élever un mur de 20 mètres de longueur sur 8 mètres de hauteur derrière la cible. L'Armée s'impatiente. Une enquête publique est ouverte à la demande du Génie. À Doulon, une vive opposition se renouvelle, on propose à nouveau la carrière de Gigant, abandonnée, dont le terrain est en vente. Mais elle n'a que 125 mètres de longueur, ce qui est bien trop court. De plus, elle est entourée de maisons.

Le ministère de la Guerre rappelle sèchement que seul le ministre peut se prononcer sur l'opportunité de la création des établissements qui intéressent la sûreté et la défense du territoire ; les autorités locales n'ont pas à être consultées. L'achat du terrain est autorisé. On peut le situer à l'emplacement de la cité Malakoff, boulevard de l'Europe,

juste à l'aval de la voie ferrée (pont de la Vendée) qui n'est pas encore construite ; ce sont alors des prairies traversées par l'étier de Mauves, un étroit bras de la Loire.



Le champ de tir de Doulon (1865). La ligne de chemin de fer de la Vendée va être construite. On déplace le champ de tir à l'est du chemin de fer. On peut situer « l'ancien champ de tir » à l'emplacement de la rue de l'Europe, dans la partie nord de la cité Makakoff.



La prairie de Mauves, entre la gare et la Loire ; prairie inondable !

3 juillet 1849. Les Doulonnais enragent. Il est devenu impossible de garder les bestiaux dans les prairies, on peut à tout instant recevoir un projectile. Au port de Doulon, les marchandises du pays et les denrées de Nantes s'embarquaient et se débarquaient journalièrement : c'est devenu impossible. En ce moment, on fauche les prairies ; elles redeviendront des communaux après la fauchaison.

On y mettait alors les bestiaux jusqu'à l'époque des crues ? Ce n'est plus possible. Le 21 juillet 1850, une délibération du Conseil municipal de Doulon confirme ; la commune dispose d'un petit port à l'est du champ de tir. On ne peut plus y accéder à cause des tirs. Les marinières refusent d'y aborder ; et comme les bateaux apportent surtout des matériaux de construction, les chantiers prennent du retard. On ne peut plus laisser les bestiaux dans les prairies. On est obligé de faire de grands détours. On ne peut plus envoyer les femmes et les enfants garder les bêtes. La réponse de l'armée est laconique : l'emplacement du tir a été choisi, on ne peut plus y revenir.

En 1854, un champ de tir ne suffit plus, l'armée veut maintenant un champ de manœuvres. La ville de Nantes commence par louer des terrains sur la Prairie de Mauves. Le 25 juillet 1854, le Conseil municipal étudie la possibilité d'y installer aussi un hippodrome et un champ de foire. L'idée de champ de foire est vite abandonnée : la ligne Angers-Nantes est en service depuis 1851, le chemin de fer pourrait effrayer les animaux ; et les usagers du vieux marché de la place Viarme ne sont pas du tout d'accord pour ce transfert ! Par contre, l'idée d'un hippodrome fera son chemin.

En 1858, un capitaine se plaint : les habitants de Doulon vont, de grand matin, ramasser les balles tirées la veille, et dégradent la butte du tir. Les armes se perfectionnent, tirent beaucoup plus loin ; le champ de tir devient trop court. On cherche un autre emplacement. Le maire de Doulon argumente : c'est la commune de Nantes qui profite des avantages d'avoir une garnison, c'est donc à elle d'en subir les inconvénients. Elle possède sur la Prairie d'Amont un terrain convenable, bien moins inondable que la Prairie de Mauves. Ce terrain de la Prairie d'Amont, au sud-est de l'Île de Nantes, en bordure de Loire, pourrait en effet convenir.



Un champ de tir sur la Prairie d'Amont, projet, 1859. ADLA 2 R 71

La Ville de Nantes ouvre une enquête publique. Objection ! écrit A. Mariot, propriétaire voisin. Ce terrain est éloigné des casernes (4 et 6 kilomètres) ; les mouvements de troupes bloqueraient la ligne des ponts, étroite et très fréquentée ; une voie de chemin de fer, utilisée par les trains de marchandises, coupe ce chemin ; le terrain ne serait accessible que par un étroit sentier inondable ; on prévoit que des usines s'installeraient bientôt sur ces terrains ; une future deuxième ligne des ponts pourrait les traverser.

À Doulon, les protestations continuent. De nombreux bestiaux paissent sur la prairie, des jardiniers y travaillent toute la journée ; on ne peut interdire la circulation sur les chemins de 6 heures du matin à 6 heures du soir ! Un projet d'agrandissement du champ de tir a été approuvé par le ministre, le 29 juillet 1861. Nouveau problème : une partie des terrains appartient aux compagnies de chemin de fer. La ligne Nantes-Saintes a été ouverte en 1866, elle franchit la Loire grâce au pont de la Vendée, construit par la Société (parisienne) de Construction des Batignolles. En août 1868, le directeur de la Compagnie d'Orléans signale que des balles franchissent le chemin de fer ; en mai, un chef de district en inspection l'a échappé belle ! Le 28 août 1869, une balle a blessé une vache à la jambe. C'est un vrai danger pour les trains.

À l'automne 1869, le champ de tir de Doulon a été déplacé de l'autre côté de la voie ferrée, sur une partie de l'étier comblée pour le passage de la ligne. Il n'y a plus de danger pour le chemin de fer, puisque les tireurs lui tournent le dos. Mais voilà qu'on y tire au canon, maintenant ! Le 18 novembre 1871, un obus s'est brisé contre un projectile à demi enterré dans les buttes, un éclat a ricoché dans le jardin du jardinier Bahaud. Le 25, un obus a franchi la voie ferrée et a démolit un mur de l'autre côté !

On envisage une solution : pendant la guerre 1870-1871, l'armée s'est entraînée au tir sur le lac de Grandlieu,

pourquoi n'y retourne-t-elle pas ? Mais le lac appartient à Monsieur de Juigné, qui y a affermé la chasse et la pêche. Les pêcheurs, les bateaux de transport, le sillonnent continuellement. Monsieur le marquis ne peut donc pas y permettre des tirs.

Le champ de tir du Petit-Port

Le 4 septembre 1877, le maire de Doulon réclame à l'Armée des indemnités pour des bestiaux tués ou blessés sur la prairie pendant les exercices de tir : le 23 et le 25 août, deux vaches ont été tuées. Pour le général, « *le mauvais vouloir dont font preuve les habitants [de Doulon] en ne se conformant pas aux avertissements qu'on s'efforce de leur donner semble démontrer qu'ils cherchent à spéculer et à se faire payer leurs bestiaux tués à des prix qu'ils ne valent pas* ». Il faudra se résigner à abandonner le champ de tir de la Prairie de Mauves.



Guerre 1914-1918. L'ancien champ de manœuvres du Petit-Port a repris du service.

En 1874, une occasion inespérée s'est présentée : M. Jégou accepte de vendre à la Ville sa propriété du Petit-Port, 43 hectares à 5 000 F l'un. 43 hectares, c'est un peu juste ; on achètera quelques parcelles supplémentaires à l'entour. Le Conseil municipal de Nantes adopte le projet à l'unanimité. Il est soumis à l'enquête publique en décembre 1875. 35 hectares seront utilisés par l'armée ; le reste, 20 hectares, deviendra une promenade publique et un champ de courses.

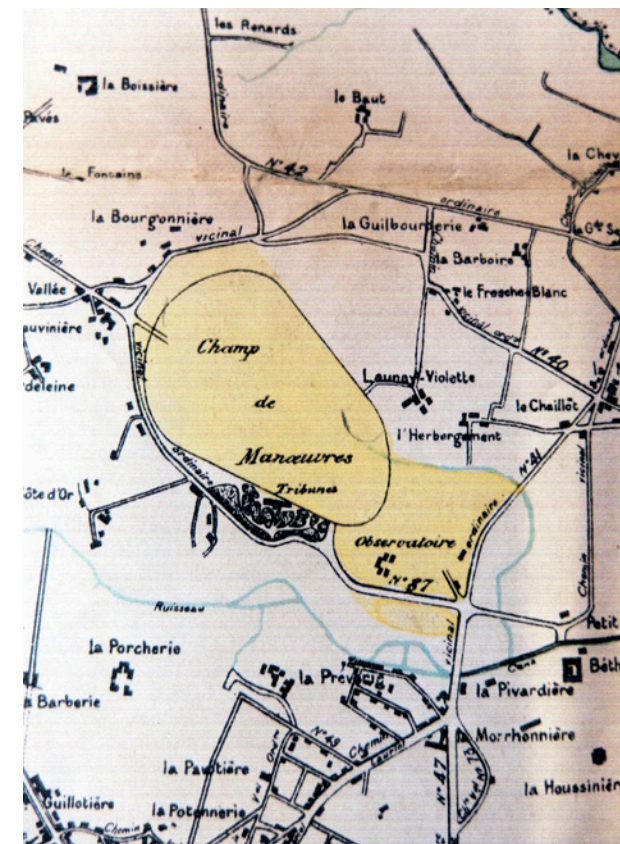
C'est un peu éloigné des casernes, mais cela conviendra bien « *à de jeunes soldats qu'il est bon de former à la marche* ». Un boulevard de 20 mètres de largeur sera construit pour accéder au site : notre boulevard Michelet. Près de Saint-Clément, la vieille caserne de la Visitation, où sévissent de fréquentes et graves épidémies, sera remplacée par une nouvelle caserne.

Si le Petit-Port convient pour les manœuvres, il n'est guère adapté pour un champ de tir : les armes tirent de plus en plus loin, et les habitations environnantes sont déjà nombreuses. À titre de curiosité, signalons pourtant qu'une photo de 1886 représente un exercice de tir au canon... rue Sully, à l'emplacement du jardin public.²



De nouveaux boulevards pour un accès facile au Petit-Port.

² La photo était en vente sur le site Delcampe en 2015



Le Petit-Port, 1909. AMN H 2 C 15



Retour de manœuvres au Petit-Port, vers la caserne Cambronne.

Le champ de tir de la Halvêque

Le 30 août 1877, la municipalité de Charles Lechat envisage l'acquisition d'un terrain pour établir un champ de tir entre les routes de Paris et de Carquefou. Il s'agit d'un terrain de 12 hectares situé à la Haie-l'Évêque ; il permettra d'utiliser pour les tirs une longueur de 1 000 mètres au lieu de 200 au Petit-Port. Le 2 octobre 1877, le projet est déclaré d'utilité publique. L'acquisition est réalisée pendant l'été 1878 ; on accèdera au site par un nouveau chemin tracé à partir de la route nationale 178, qui allait de Fougères à La Mothe-Achard, en passant par Nantes et par Châteaubriant ; cette portion de l'ancienne Nationale 178 est devenue la rue du Professeur-Auvigne. Le nouveau chemin est encore très utilisée de nos jours : c'est notre rue du Champ-de-Tir, qui dessert le centre commercial Carrefour. Le stand de tir mesure 600 mètres ; les balles s'écraseront dans une haute butte de terre ; des masques en granit arrêteront les balles mal dirigées.

L'expropriation touche une douzaine de propriétaires, qui perdent tout ou partie de leurs parcelles : Jean Cheminant, de Rogeolais (17 512 m²) ; Jean Guillot, de la Conardière (8 652 m²) ; la veuve de François Mazureau, à la Conardière (10 836 m²) ; la veuve Houguet, rue du Calvaire (2 513 m²) ; Pierre Foucault, propriétaire à la Chapellerie ; Jean Legoux, propriétaire à la Richardière (8 940 m²) ; Alfred Guimberteau, à la Cadranrière (1 684 m²) ; Pierre Loyen, propriétaire au Port-Launay, à Couëron (8 175 m²) ; François Chedorge, à la Maison-Neuve, Nantes 660 m²) ; Jean-Henri-Désiré Millet, de Carquefou (2 106 m²) ; Angélique Thébaud (1 475 m²).

Six ans plus tard, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui maîtrise élégamment le subjonctif imparfait, constate que le stand est bien malade ; les masques en granit, détériorés, provoquent de dangereux ricochets.



Le stand de tir de « la Porterie », 1907. Côté gauche du plan, la partie de la route nationale n° 178 est devenue la rue du Professeur Auvigne.

« Il pourrait même se faire que des tireurs inexpérimentés et mal surveillés lançassent des balles avec un écart angulaire assez considérable pour qu'elles vinssent atteindre à une distance de 2 à 3 000 mètres, d'un côté la route nationale n° 178, de l'autre le chemin de fer de Nantes à Segré... », écrit-il. Il faut réduire la distance des tirs à 300 mètres, relever le sommet de la butte, interrompre les tirs périodiquement :

du 1er au 10 mai, pendant 10 jours, pour les semailles des carottes, des choux, du millet, des salsifis, des haricots ;

- du 21 au 30 juin, pendant 10 jours, pour la plantation des choux, des betteraves, pour la récolte du foin ;

- du 12 au 31 juillet, pendant 20 jours, pour la récolte des blés, des seigles, de l'avoine ;

- du 22 octobre au 10 novembre, pendant 20 jours, pour les semailles du blé et des céréales, pour la préparation des terres.

Les protestations s'accumulent sur le bureau du préfet, celles du Conseil municipal de Carquefou, celles du raffineur Pellerin (il habite la Richardière, à l'entrée de notre Roseraie de la Beaujoire) qui se dit prêt à aider les paysans du secteur à exposer leurs doléances.

En 1885, le maire de Carquefou s'indigne du fait qu'on ait installé un stand de tir entre deux routes nationales très fréquentées. Pendant les tirs, il faudrait interrompre les travaux agricoles pendant 9 mois par an, interdire la circulation non seulement sur les chemins vicinaux 23 et 33, mais aussi sur la Nationale 23 (la route de Paris), et sur la Nationale 178 (la route de Carquefou et de Châteaubriant).

En 1884, la société de Gymnastique et de Tir La Nantaise présente un projet de stand de tir à construire au Petit-Port ; il est réalisé l'année suivante, mais on ne peut l'utiliser que pour des tirs à 200 mètres au maximum.



Le stand de tir du Petit-Port, 1884. AMN H 2 C 15 d 2

Accident

Le 21 octobre 1887, c'est le drame. Donatien Guillot, 19 ans, domestique chez son oncle Jacques Terrien, jardinier locataire d'une des deux borderies du Bèle, travaille dans un champ, à 1 000 mètres environ en arrière de la cible (le terrain du Bèle n'est pas encore devenu un champ de manœuvres). Donatien-Joseph Guillot est né le 20 juillet 1867 à la Conardière, la Cognardière comme on disait alors, un village à la sortie nord du bourg de Saint-Joseph.

Ses parents, Jean-Baptiste Guillot et Jeanne-Marie Terrien, y sont cultivateurs. Donatien est recensé à la Conardière jusqu'en 1881 ; en 1886, il habite au Bèle.

Le 25 octobre, un journaliste de L'Espérance du Peuple raconte : « Les dragons réservistes étaient à la cible et faisaient en ce moment les feux de peloton. Guillot et quelques autres personnes travaillaient dans un champ situé à 1 100 mètres environ derrière la butte de tir. Ses compagnons de travail, placés assez près de lui, entendirent un bruit sec, comme celui d'un coup de bâton sur un arbre. En même temps, le blessé roulait en se débattant dans le sillon, se relevait, retombait, prenant à deux mains sa tête ensanglantée. Mais les détonations continuaient et la terre volait encore plusieurs fois autour de lui. Aussi, personne n'osait s'aventurer au milieu du champ pour secourir le malheureux. Ce fut seulement quand on entendit le signal de cesser le feu qu'on put emporter le jeune homme, épuisé par la perte de son sang et privé de connaissance. »

« L'année dernière, presque au même endroit, un fermier recevait une balle dans sa charrue ; Guillot lui-même, voilà trois mois à peine, l'échappait belle de la même façon. Chaque jour, les cultivateurs du pays ramassent des balles égarées. J'en ai là devant moi, recueillies par les parents du blessé.

L'émotion est grande dans cette partie de la commune de Nantes. On se demande à qui incombe la responsabilité de ce triste évènement et quelles mesures seront prises pour éviter qu'il se renouvelle.

On a supprimé le Stand dont les murs insuffisants laissaient passer les projectiles. On tire maintenant à ciel ouvert contre un simple monticule, dans une région habitée de toutes parts, où pas un pouce de terrain ne reste inculte.

Sommes-nous à la frontière allemande pour que les gens ne puissent passer une certaine limite sans craindre les coups de fusil ? »

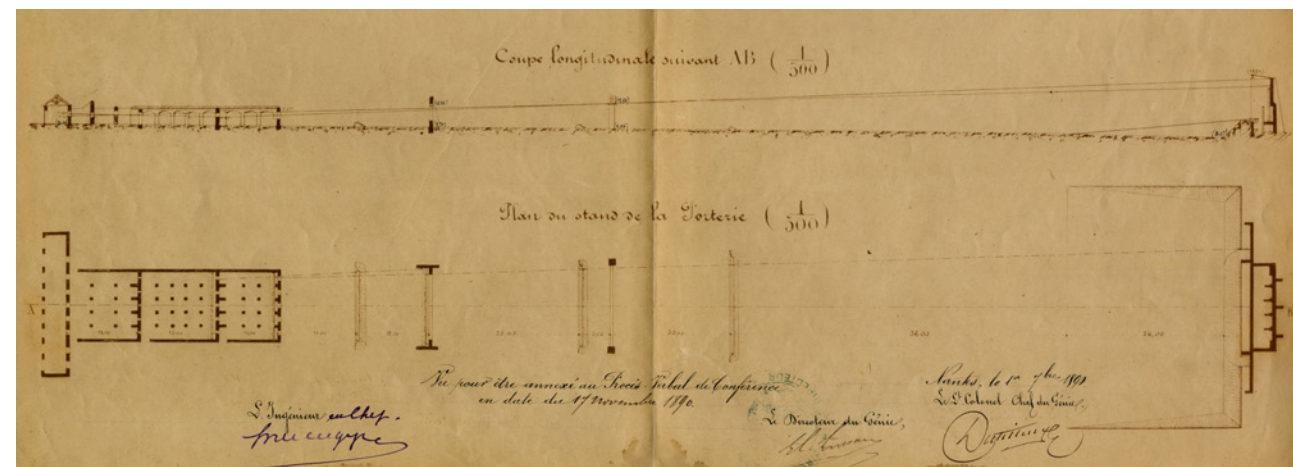
Pendant plusieurs jours, *L'Espérance du Peuple* va exploiter l'incident. Les rédacteurs de ce journal, qui s'intéressent habituellement bien plus au « beau monde » qu'aux ouvriers agricoles, y trouvent de bonnes raisons pour attaquer le nouveau pouvoir : la jeune Troisième République.

Le maire, Édouard Normand, explique au conseiller général de La Laurencie qu'il est déjà intervenu plusieurs fois à ce sujet auprès du général commandant le 11^{ème} Corps d'armée. « M. le général me fit connaître, dans sa réponse du 28 du même mois d'août, qu'à son avis, les plaintes des habitants de Saint-Joseph n'étaient pas fondées et que les riverains du stand avaient toute latitude pour vaquer sans danger à leurs travaux. » Le général, lui, se plaint des habitants qui travaillent dans les champs, qui font semblant de ne pas entendre les signaux et refusent d'interrompre leurs travaux.

Le conseiller d'arrondissement du secteur rappelle que les maires des communes voisines ont maintes fois protesté contre la situation de ce champ de tir. « *Déjà, l'an dernier, un homme a eu la jambe brisée ; d'autres projectiles ont atteint plusieurs fois des instruments aratoires.* »

« *Les voyageurs eux aussi sont continuellement menacés. À chaque instant, des balles traversent en sifflant les routes nationales qui encadrent le Champ de tir à une distance minime. Plusieurs ont dû se mettre à l'abri de leur voiture pour franchir ce passage dangereux.* »

En 1888, le stand de la Haie-l'Évêque, dit « de la Porterie » a été modifié. Un rapport de novembre 1890 déclare que, depuis ces travaux, on y a déjà tiré 82 000 cartouches, et qu'une seule balle a franchi l'enceinte après deux ricochets ; elle avait donc perdu sa vitesse.



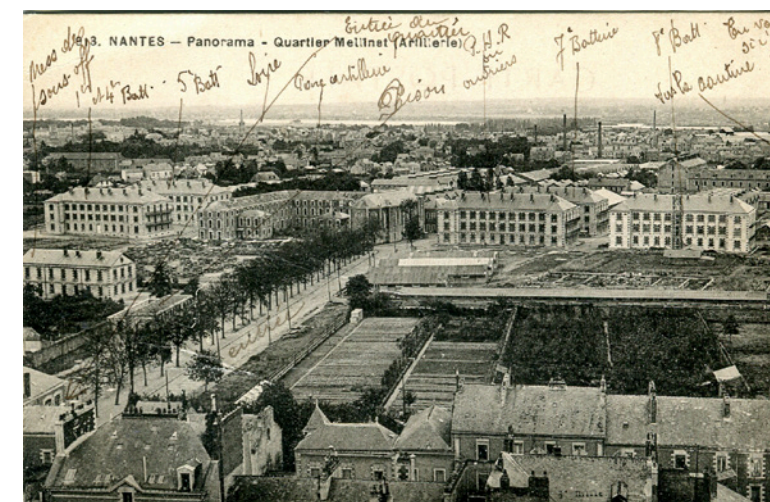
Le stand de tir de « la Porterie » en 1890, plan et coupe. ADLA 2 R 71

Le règlement prévoit que les tirs peuvent avoir lieu tous les jours, sauf les dimanches et les jours de fête, de 10 heures à 17 heures. Ils sont interrompus pour les travaux agricoles du 1^{er} au 10 mai, du 21 au 30 juin, du 12 au 31 juillet, et du 22 octobre au 10 novembre. Les tirs ont une longueur maximum de 300 mètres. Une demi-heure avant le début des tirs, on sonne « la retraite », on hisse un drapeau rouge au sommet de la butte. Cinq minutes avant les tirs, une nouvelle sonnerie de clairon avertit de l'imminence du danger. La circulation est alors interdite sur les chemins vicinaux n° 23 et 33 (la partie haute de notre rue du Bèle et notre rue du Moulin-de-la-Garde, derrière le centre commercial Carrefour). Des plantons y surveillent le passage.

Puisque le stand a été amélioré, on envisage alors d'assouplir ce règlement, et dans ce but, on consulte les maires des communes voisines. Si le maire de Doulon, bien content d'être débarrassé de ce souci, se déclare non concerné, ceux de Nantes et de Carquefou, ainsi que l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, souhaitent que l'on maintienne les précautions sous leur ancienne forme. « *Rien ne prouve qu'il ne soit pas sorti plus de deux balles du stand depuis sa mise en service* », souligne l'ingénieur.

Le champ de manoeuvres du Bèle

1908 : L'armée demande à la Ville un nouveau champ de manoeuvres, d'une superficie d'au moins 45 hectares car un régiment d'artillerie va s'installer à Nantes. Pour le commerce, nous l'avons vu, c'est très intéressant, pour le prestige de la ville aussi. Les cultures maraîchères vont en profiter, les jardiniers pourront acheter du fumier sur place, on verra pousser des constructions nouvelles, les terrains voisins y gagneront en plus-value, les recettes des octrois gonfleront... Le domaine de l'Éperonnière, proche de l'église Saint-Donatien, reçoit le 51^{ème} Régiment d'Artillerie de campagne, et devient le Quartier Mellinet. La caserne et ses 13 hectares de terrains seront cédés par l'État à la Ville en novembre 2014 pour y construire 1 700 logements.



La caserne Mellinet. La carte postale, non datée, a été annotée par un pensionnaire de l'établissement.

Le 15 septembre 1909, la marquise de Dion, maman du célèbre marquis automobiliste, promet de vendre à la ville les 83 hectares de sa propriété du Housseau, à Carquefou.

« *Entre les soussignés :*
 1° madame la Marquise douarière de Dion demeurant au château de Maubreuil commune de Carquefou.
 2° Et M. Guist'hau agissant en qualité de Maire de Nantes.

Il a été convenu ce qui suit :
 Madame la Marquise de Dion promet de vendre à la Ville de Nantes, et accepté par M Guist'hau, sans engager la dite Ville,

La propriété dite le Housseau située commune de Carquefou d'une contenance de quatre vingt trois hectares environ, avec toutes les dépendances, sans garantie de contenance,

Moyennant le prix principal de deux cent quatre vingt mille francs qui devront être payés comptant lors de la réalisation dans le cas où cette réalisation serait demandée par la Ville de Nantes, tous les frais incombant à l'acheteur.

Cette promesse de vente aura une durée de six mois à partir du jour de la signature du présent engagement qui tombera lui-même sans notification et sans formalités d'aucune sorte, si dans le délai de ces six mois la Ville de Nantes n'a pas réalisé la sus dite vente.

La Ville de Nantes devra respecter les locations en cours. Toutes sommes dues par les fermiers jusqu'au jour de la réalisation de la vente : avances, redevances, loyers, etc... resteront la propriété de Madame la Marquise de Dion. Toutes difficultés avec les fermiers au sujet des locations en cours devront être tranchées par la Ville de Nantes pour que Madame la Marquise de Dion n'ait aucun ennui à cet égard. Aucune nouvelle location ou changement quelconque aux conditions actuelles ne pourra être fait dans le délai des six mois à dater de la signature de l'acte authentique avec paiement comptant à la Banque de France (Note en marge : à Nantes ou à Paris, signé de Dion).

L'acte authentique sera réalisé devant M. Nouvellon seul notaire, mais Madame la Marquise de Dion se réserve le droit, à ses frais, de se faire assister d'un conseil.

Fait double à Maubreuil et à Nantes les 15 septembre 1909.
Lu et approuvé

La Marquise de Dion douairière
Guist'hau »

Finalement, ce sont les 60 hectares du terrain du Bèle qui ont la préférence. Il faut exproprier, les pourparlers n'ayant pas abouti. Les terres du Bèle produisent des céréales, des pommes de terre, un peu de plantes potagères au sud, avec des arbres fruitiers et un peu de vigne ; mais, disent les inspections, on ne peut parler de culture maraîchère comme le long de la route de Paris. D'ailleurs, le propriétaire loue ces terres à un prix nettement inférieur à ceux de Doulon et de la route de Paris (112 F l'hectare au lieu de 300 F).

Le Bèle coûtera plus cher que le Housseau, parce que les terres y sont meilleures du point de vue cultures, mais il est plus proche de la ville.

La ville reprend la propriété du Petit-Port qu'elle avait mise à la disposition de l'armée, et qu'elle ne pouvait utiliser que dans quelques rares circonstances (courses de chevaux, etc.). On va y établir un parc dans lequel « la classe laborieuse, en facilitant l'exode du dimanche dans un site privilégié, [...], serait assurée de trouver de l'air pur, de la lumière, des ombrages, tout ce qui est nécessaire à la santé physique et au repos de l'esprit. » L'armée pourra continuer à s'exercer sur les terrains communaux proches des casernes et sur les terrains entourant le Petit-Port, mais la Ville aura la priorité pour l'utilisation de ces terrains. Une indemnité de 150 000 F sera versée à l'armée, ce qui constitue un rachat très avantageux, assure M. le Maire. L'enquête publique pour la création du nouveau champ de manœuvres du Bèle, en novembre 1910, a suscité une seule objection ; M. Mazureau, fermier d'une partie de la propriété, réserve ses droits pour le préjudice qu'il pourrait éprouver.

Une convention est signée le 10 décembre 1910. La Ville cédera à l'État les terrains du nouveau champ de manœuvres. L'État pourra en jouir dès l'achèvement des travaux du quartier d'artillerie moyennant un prix de location de 12 480 F par an, du 1^{er} octobre 1912 au 1^{er} octobre 1941, date à laquelle il en deviendra propriétaire sans autre versement.

Le général Sourdy, commandant le 11^{ème} Corps d'armée, a signalé au maire que le stand de tir de la Porterie ne répond plus aux conditions requises par les projectiles nouveaux de l'infanterie. Il faudra l'installer en bordure du nouveau champ de manœuvres.



NANTES — LA RENTRÉE DES 51^e et 251^e RÉGIMENTS D'ARTILLERIE — 27 AOÛT 1919
14. Au Quartier - La rentrée des Canons - Au premier plan, un « Rimailho »
Artilleurs en 1919, caserne Mellinet.

La poudrière militaire du quartier des Agenets – des explosifs, de la poudre, de la mélinite – dont les voisins réclament le déplacement, sera envoyée sur le nouveau terrain de manœuvres. Ce déménagement permettra à la Ville de récupérer un emplacement de grande valeur, et les riverains, qui étaient frappés d'une servitude militaire dans une zone de 50 mètres, reprendront leur liberté. On déplacera aussi l'entrepôt de poudre de l'administration des Contributions directes, situé rue de la Poudrière (rue Jean-Émile Laboureur) ; elle contient de la poudre, disent les voisins, et n'est même pas gardée. Or, le quartier se construit, suite à l'ouverture de la rue Saint-Rogatien prolongée (future rue Pitre-Chevalier). En 1908, on avait souhaité l'installer près de la poudrière militaire ; les militaires ont refusé. En 1913, la municipalité achète un terrain de 1 073 m² près des Grôleries, à l'extrémité de la propriété de La Tullaye, en bordure d'une voie située entre la route de Saint-Joseph et le chemin vicinal n° 34 (notre rue de Koufra). Mais les propriétaires et les hôteliers voisins protestent ; le quartier se développe ; on attend bientôt l'arrivée de cinquante nouveaux propriétaires dans les lotissements.

D'autres lotissements vont être construits à la Renaudière, à la Bouchèterie. « Depuis que la circulation intense des automobiles a rendu la route de Paris presque inhabitable, la route de Saint-Joseph a profité de cette défaveur et, actuellement, l'on peut dire que les constructions s'y élèvent à vue d'œil », déclare le conseiller municipal Delafoy. Les réclamations sont entendues.



Le champ de manœuvres et le champ de tir en 1924. Une poudrière (dépôt d'explosifs) a été édifée au nord du stand de tir. Le chemin vicinal n° 23 deviendra la rue du Bèle (partie haute). ADLA 2 R 60.

Le Bois du Bèle

Le terrain du Bèle a toute une histoire. Les archives municipales de Nantes conservent un document de 1602 relatif à un problème de bornage qui a provoqué une contestation entre deux propriétaires, Guillaume Bernard, sieur de Porterie, et son voisin Jean Desprez, au sujet de délimitations de propriétés. On parle alors du « bois du Bèle » ; à d'autres époques, on trouve écrit le Besle, le Baile, le Bel, le Baile des Landes, et même le « bois des Belles ». L'étymologie n'en est pas connue. Le cadastre de 1843 montre aussi un autre hameau, dit « le Bel », qu'on peut situer le long du chemin de la Maingais, entre l'ex-SEITA et l'entreprise Trelleborg. À l'entrée de la route de Carquefou, en face des anciens Vergers du Launay, le Petit Bèle a été longtemps le domaine de Jean-Marie Potiron, un des fondateurs de la coopérative et de la mutuelle de Saint-Joseph, dont une rue du bourg honore la mémoire.



Le Petit Bèle, route de Carquefou, en 2007.

En 1843, le terrain du Bèle était encore nommé « Bois du Besle ». Mais ce n'est plus un bois, c'est un vaste quadrilatère de « terres labourables ». Entre le hameau de la Bernardière et la Fontaine-Caron, à droite en allant vers

Carquefou, à quelques dizaines de mètres de la route, le plan cadastral montre deux petits bâtiments, nommés « le Baile des Landes ».

En 1767, le domaine de Porterie, et donc le Bois du Bèle qui en fait partie, est acheté par René-François Lelasseur (l'homme du boulevard Lelasseur) qui fut le grand propriétaire du quartier de Porterie. En 1910, il appartient à François Lelasseur de Ranzay (la Chesnaie, Saint-Herblain), un des héritiers de René-François Lelasseur.

À proximité, la Ville possède un terrain de 5 000 m², dit « le Pas de Maille », situé à l'angle de nos rues du Tertre et du Moulin-de-la-Garde. C'est alors un des deux « parcs à fumiers » de la commune de Nantes ; l'autre est à la Malnoue, à Rezé, près de la route de La Rochelle. Les « jailloux » (le service de la répurgation) sont tenus d'y déverser les produits des vidanges qu'ils ont faites en ville.

Les derniers fermiers du Bèle

En 1838, René-François Lelasseur, propriétaire de 300 hectares dans ce quartier qui va bientôt devenir Saint-Joseph, sentant la mort venir, rédige son testament. Les fermiers du domaine de Porterie recevront en héritage la valeur d'une année de fermage. Au « Bayle », Lelasseur a deux locations ; Louis et Françoise Pinaud recevront 420,80 F ; Jacques Terrien et son épouse Thérèse Mussetière recevront 169 F. Les registres de recensements racontent, tous les cinq ans, la suite de l'histoire. En 1866, onze personnes, formant trois « ménages », habitent le Bèle.

En 1886, le hameau comprend toujours les deux maisons, dites « maisons Lelasseur », situées à la hauteur de la Fontaine-Caron, à droite en allant vers Carquefou ; ce sont deux « borderies » (petites fermes).

Maintenant, l'une est habitée par François Mazureau, son épouse Rose Cavalan, leurs cinq enfants (Henri, Donatien, Eugène, Alphonse, Clémentine), leurs deux domestiques Louis Guillot et Louise Chedorge. L'autre héberge les Terrien, comme on l'a vu plus haut, et leur domestique Donatien Guillot qui va être victime de l'accident de 1887.

1906 : La première maison est habitée par un Donatien Guillot qui semble bien être le blessé de 1887, et qui aurait donc survécu à sa grave blessure. Il a épousé Anne Hauray ; ils ont trois enfants, Anne, Donatien et Rogatien, ainsi qu'un domestique, Pierre Tendron. François Mazureau et Rose Cavalan habitent l'autre maison avec une fille et un domestique, Pierre Gicquiau. Un troisième ménage est enregistré, celui d'Eugène Mazureau et de Joséphine Viau.

1911 : La première maison, maintenant, est habitée par Louis Hémion, son épouse Françoise, ses enfants Louis et Marie ; la seconde, par Eugène Mazureau et son épouse Joséphine, et leur domestique Louis Patureau.

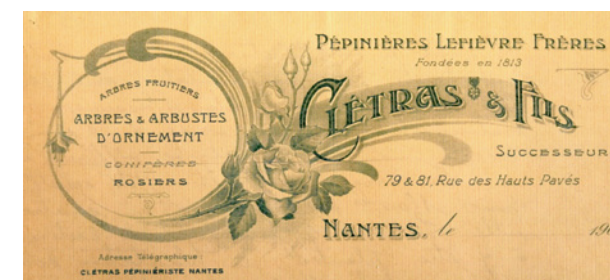
1921 : Les maisons du Bèle, désertées, ne sont plus recensées. Seule, la poudrière est habitée, par Joseph Blaize, militaire de carrière, son épouse Rose et leur fille Marthe.

L'achat du Bèle

Lorsque la Ville de Nantes l'achète, en 1910-1911, le Bèle est loué à plusieurs fermiers, les habitants du hameau et plusieurs autres personnes. Il est constitué alors de terres labourables, de prairies et d'une pépinière. La superficie totale est de 63 hectares, 32 ares, 48 centiares. Un rapport rappelle que le Housseau, en partie boisé, est humide, peu cultivable, tandis que « le Bèle est dégagé de tout bois » et plus favorable aux plantes potagères, donc plus coûteux à l'achat.

Eugène Mazureau y loue 17 hectares, dont 2 ha en cultures maraîchères, 3 ha en prairies, 75 ares en vigne de 8 ans d'âge qui ont donné 16 barriques de vin l'année précédente. Il y possède 500 arbres fruitiers de 18 ans, 150 de 2 à 3 ans, 25 châtaigniers de 45 ans, 40 pommiers et poiriers à boisson. Il habite, au hameau du Bèle, une maisonnette (2 chambres au rez-de-chaussée, un grenier au-dessus), avec écuries, cellier, boulangerie (un four à pain). Il paie le tout 1 790 F par an. Il souhaite y rester jusqu'au 25 décembre 1912, ce qui lui est accordé.

Louis Hémion loue 7,5 ha, dont 1,25 ha en prairie, 25 ares en vigne de 2 ans. Il y possède 400 arbres (surtout des pêcheurs) de 2 à 3 ans, 20 châtaigniers de 45 ans, des pommiers et des poiriers à boisson. Il habite lui aussi une maisonnette au Bèle (1 chambre au rez-de-chaussée, grenier au-dessus), avec cellier, écurie, caveau. Le prix de sa location est de 825 F par an. Les autres locataires des parcelles sont Jean Guillot, de la Conardière, qui paie 450 F par an ; Jean Cheminant, du Brouillard, 360 F ; Louis Jouneau-Bréhier, du Brouillard, 200 F ; Félix Jouteau, du bourg, 100 F ; Jules Briand, de la Fauvelière, 270 F ; Joseph Veillet, de la Butte, 30 F ; François Brard, du Brouillard, 660 F ; Louis Jouneau, du Brouillard, 220 F ; Rogatien Senant, du Brouillard, 135 F ; Victor Jouneau, de la Conardière, 125 F. Au total, le propriétaire perçoit 5 075 F par an de locations, sans compter le pépiniériste Maurice Clétras, le principal locataire.



Pépinières Clétras. Entête de lettre, vers 1910. AMN H 2 C 15

Maurice Clétras a acquis en 1906 la maison d'horticulture fondée en 1813 par les frères Lefèvre. Son industrie est devenue ainsi une des plus importantes de ce genre à Nantes. Son magasin est situé 79 rue des Hauts-Pavés, et ses pépinières occupent approximativement le site actuel de la maison d'arrêt. Il a largement étendu les pépinières Lefèvre, établies en 1901 au Bêle. De 4 hectares, la superficie de la pépinière du Bêle est passée à 10,5 hectares. L'exposition, la nature du sol, rendent les terrains propices à la culture de plants et d'arbustes. Au Bêle, Maurice Clétras a des poiriers, des cognassiers, des pruniers, des figuiers, des groseilliers, des saules, des cerisiers, des châtaigniers, des noyers, des érables, des tilleuls, des bouleaux, des hêtres, des acacias, des ormeaux, des tulipiers, des charmes, des chênes, des arbres de Judée, des « paulonias », des cèdres, des rosiers, des arbres forestiers...

Il déplacera, à partir du 1er novembre 1910, une partie de ses plantations à la Garde, ce qui nous vaut aujourd'hui dans ce secteur une rue Maurice-Clétras. Il doit y faire des travaux importants, des drainages, des défoncements profonds... Pour compenser le déplacement des plants, la perte de clientèle, on lui attribue une indemnité de 174 931,07 F. Il remettra le terrain à la Ville le 1er avril 1912. Les pépinières Clétras sont revenues à Saint-Joseph sous le nom de « Pépinières Martineau » ; un Portérien se souvient encore de cette enseigne, visible sur les bâtiments de la vieille métairie de Malitourne, à la sortie du bourg. Les « Pépinières Michel Bonnet », qui ont suivi, ont terminé l'histoire, en laissant leur nom, « les Pépinières », à l'ensemble d'immeubles qui les ont remplacées.

Le « centre de tir » se trouve à une altitude de 31 mètres, dans l'angle de notre rue de la Maingais et de notre rue du Champ-de-Manœuvres. On tire les grenades à main et à fusil vers le sud, vers une butte de 37 mètres d'altitude située à l'emplacement de la maison d'arrêt actuelle, et vers l'ouest.

Le terrain n'est pas boisé, mais les anciennes parcelles agricoles sont bordées de haies et de fossés. Seule la route de Carquefou est « bordée d'arbres ».

Dès 1912, le conseil municipal doit gérer les récriminations des riverains de la caserne d'artillerie. Les rues du quartier Saint-Donatien sont transformées en marécages par le passage des lourds caissons des artilleurs.



Les foins au Bêle, 1925. ADLA 2 R 60

Une enquête du Populaire de Nantes

En août 1913, A. Simon, journaliste au *Populaire de Nantes*, un des principaux quotidiens locaux de l'époque, rédige une enquête sur les travaux militaires de la région :

« Une visite à Saint-Joseph-de-Portericq.
Les travaux faits et en cours

[...] « Champ de tir, champ de manœuvres et poudrière forment maintenant une sorte de groupe, puisqu'ils sont ou seront en des terrains contigus dans la commune [sic] de Saint-Joseph-de-Portericq³. » [...]

« Tous les Nantais connaissent le stand de la Porterie, situé presque à l'intersection de la route de Paris et de la route de Carquefou ; on y accède par un long et étroit chemin bordé de haies et d'arbres, dont l'ombre est particulièrement appréciée des soldats qui vont exécuter leurs tirs en été.

Et, d'abord, deux mots de l'ancienne installation. Le chemin dont nous parlons aboutissait à une grande cour bordée de baraquements ; à droite était le logement des sapeurs de garde ; à gauche, les bâtiments pour la préparation des cibles et des instruments des marqueurs ; devant, l'abri sous lequel se plaçaient les tireurs pour envoyer leurs balles jusqu'à la butte, éloignée de 300 mètres.

Des piles de granit et de ciment, puis quelques planches un peu en avant formaient des créneaux dans lesquels les balles étaient tirées ; mais le tir n'en était pas moins « à ciel ouvert ».

C'est cette disposition qui a causé les transformations dont je vais parler. Déjà, quand on a mis en service le fusil Lebel, l'autorité militaire avait cherché un autre terrain, mais on n'avait pu en trouver un convenable ; il fallut revenir au stand de la Porterie et y apporter des changements assez importants, de façon qu'on puisse exécuter impunément les tirs du fusil et aussi de la mitrailleuse.

Au moment où les travaux furent entrepris, nous avons d'ailleurs expliqué en quoi ils consistaient ; mais au cours

d'une promenade que je viens de faire dans ces parages, j'ai pu constater quelle différence cette transformation avait apportée dans l'aspect du champ de tir, et c'est une occasion pour une description complète.

Toute l'ancienne installation a été démolie ; sur le champ de tir, on a construit deux grands murs longs de 200 mètres et écartés de 10 mètres, avec une hauteur de 8 mètres du côté de la nouvelle butte, et de 4 mètres du côté des tireurs ; une couverture en ciment armé réunit, sur toute la longueur, le faite de ces deux murs.

On pourrait dire que maintenant les soldats tirent « en champ clos », puisque le stand actuel n'est plus qu'un tunnel en granit et en ciment, duquel les balles les plus folles ne peuvent sortir, et dans lequel les ricochets les plus fantaisistes peuvent se produire sans danger aucun.

La balle parcourt les 200 mètres non plus à l'air libre, mais dans ce tunnel qui reçoit de la lumière par des châssis vitrés de distance en distance. Il y a ainsi quatre grands châssis, espacés sur toute la longueur, plus un cinquième où se trouvent les marqueurs.

La transformation du stand de la Porterie ne s'est pas faite sans de grandes difficultés. Il a fallu remblayer le terrain, le niveler, exhausser la butte, qui mesure maintenant 7 mètres de hauteur.

On a profité de ces travaux pour construire un nouvel abri pour les tireurs et faire un emplacement d'attente pour une compagnie dans la cour ; on a aussi aménagé les chemins d'accès.

³ Saint-Joseph-de-Porterie n'a jamais été une commune, c'est un quartier de la commune de Nantes. On a toujours écrit, indifféremment, Portery, Porterie, Portricq, Portericq. La forme « Porterie » a été adoptée officiellement dans les années 1960.



L'entrée de l'ancien stand de tir. Au fond, le boulodrome, en 2013.

Tous ces travaux, exécutés par M. Le Guillou, ont duré environ six mois et ont coûté 100 000 francs.

Il est certain que ce changement radical du champ de tir a été très onéreux, mais il faut tenir compte des nécessités de l'instruction meilleure de nos soldats et de la sécurité complète qu'il fallait apporter aux riverains du stand, qui se plaignaient depuis longtemps déjà.

C'est pour tout cela qu'a été construit l'ouvrage de pierre qui, au milieu de ces champs verdoyants, rappelle les fortifications d'un château.

Si nous en croyons les officiers et les habitants de l'endroit, le double but proposé a été atteint.

La Poudrière militaire

Après avoir considéré le stand fermé, je poursuivis donc ma promenade jusqu'à l'ancienne butte, distante de 40 mètres environ de la nouvelle.

Pauvre vieille butte ! Au moins, quand elle était battue et déchiquetée, autrefois, c'était par des milliers et des milliers de balles ; maintenant, la pioche des terrassiers s'en est emparée et elle est démolie petit à petit jusqu'à ce qu'elle disparaisse. Grandeur et décadence !

On emploie, en effet, cette grande masse de terre pour combler la mare qui existe à sa base, du côté du stand, et dans laquelle les grenouilles prennent encore leurs ébats. Puis on nivellera tout le terrain environnant.

Car c'est précisément à cet endroit que vont être construits les magasins d'explosifs qui remplaceront la poudrière encore existante près du boulevard de la Colinière [boulevard des Poilus aujourd'hui].

On se rappelle que, dans la convention, ce déplacement était prévu, de façon à libérer un quartier situé près de l'agglomération urbaine et appelé à contenir de nombreuses habitations.

On commence donc actuellement les travaux préparatoires de la nouvelle poudrière, qui sera remarquablement placée à la Porterie, avec les plus grandes garanties de sécurité pour tous.

J'aurai, plus tard, à reparler de ces constructions en maçonnerie, d'une incontestable utilité.

Le Champ de manœuvres

J'en arrive au nouveau champ de manœuvres, et d'abord je rappelle d'un mot que, lorsque l'Administration municipale obtint la venue du 51^{ème} régiment d'artillerie à Nantes, elle dut chercher un champ de manœuvres qui serait plus vaste et plus approprié que celui du Petit-Port aux évolutions de l'artillerie.

Plusieurs terrains furent choisis tour à tour, mais des difficultés surgissaient et obligeaient à chercher encore. Finalement, la Municipalité de cette époque réussit à acquérir la propriété du Bêle, située à six kilomètres de nos casernes, et ayant une superficie de 60 hectares environ.

Ce terrain superbe est exactement situé derrière le champ de tir ; quand on sort de celui-ci, du côté de la butte, on

traverse un chemin, on longe pendant 200 mètres environ des terrains cultivés, puis on arrive à la limite de cette propriété immense, qui est bordée par la route de Châteaubriant à Nantes et par deux chemins de petite communication.

L'emplacement et aussi les légères ondulations du terrain plurent à l'autorité militaire qui accepta. Il ne restait plus qu'à empierrer certaines parties, qu'à niveler, qu'à abattre les haies et les arbres gênants.

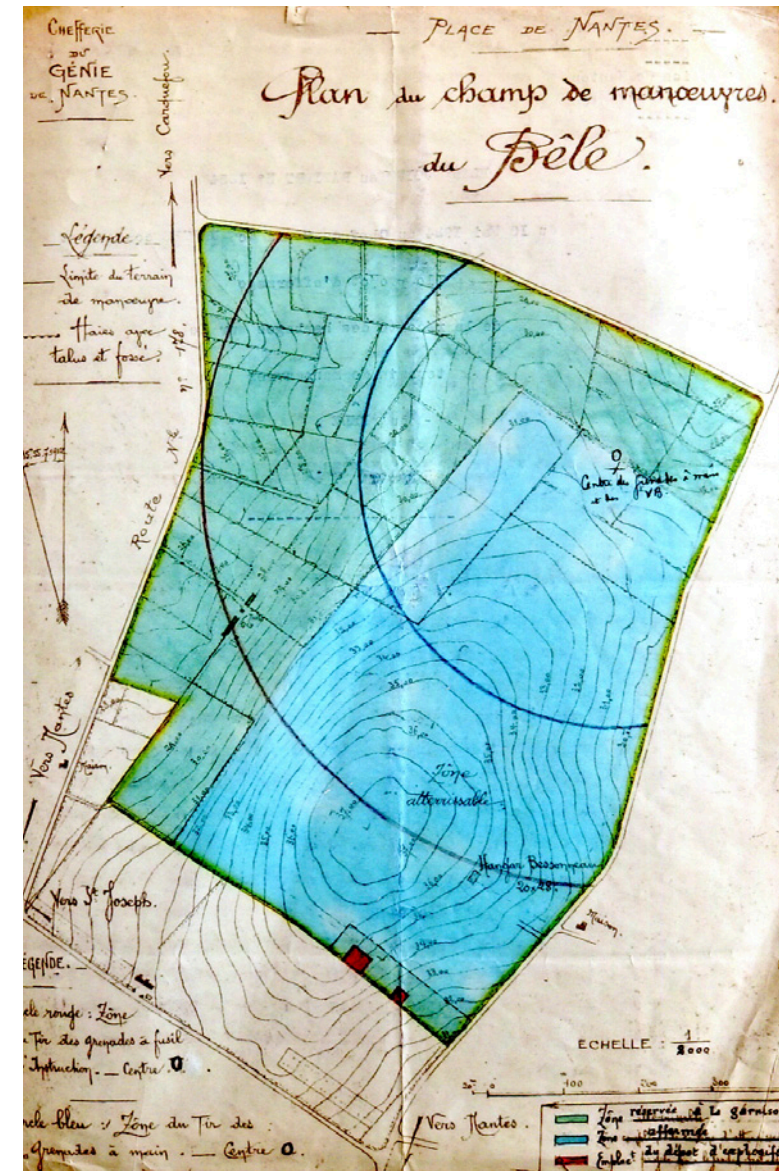
Tout cela vient d'être fait, et le génie s'occupe des derniers aménagements et des chemins d'accès.

Nous sommes d'ailleurs peu éloignés de l'époque où non seulement l'artillerie, mais toutes les troupes de la garnison y feront leurs exercices, ce qui permettra à la Municipalité de disposer du Petit-Port, pour la plus grande satisfaction de nos concitoyens.

A.Simon »



Un « besonneau », hangar fabriqué par les établissements Besonneau d'Angers. Celui-ci a été utilisé en 1910 sur la Prairie de Mauves. Un hangar de ce genre équipait le terrain d'aviation du Bêle.



L'aérodrome du Bêle, 1924. On distingue le hangar Besonneau, au bas du plan, à droite. ADLA 2 R 60

L'aérodrome du Bèle

En 1912, le maire Paul Bellamy qui a appris que le ministre de la Guerre veut établir des terrains d'aviation sur tout le territoire, demande que Nantes fasse partie des villes qui recevront un de ces « centres d'aviation ». Le terrain du Bèle pourrait accueillir dirigeables et aéroplanes. Si c'est accordé, la Ville achètera un aéroplane destiné au 11^{ème} Corps d'armée ; il sera basé sur le terrain.

En juin 1925, il est question de créer à Nantes un « centre d'entraînement des pilotes de réserve. » « Deux appareils du centre d'Angers, un Bréguet et un Caudron G 3, seraient destinés à Nantes et resteraient en permanence au terrain du Bèle dans le hangar de l'Aéro-club de l'Atlantique ». Les pilotes auraient droit à une heure de vol par mois, et toucheraient une indemnité de 50 F par heure de vol effectuée sur un Bréguet. Mais cette création ne pourrait être effective que si le nombre de candidats était suffisant.



Le Populaire de Nantes, 2 octobre 1925. AMN

Cet aérodrome sera utilisé pendant plusieurs années. Il dispose, dans sa partie sud, d'un hangar Bessonneau. L'entreprise Bessonneau, d'Angers, fabrique des abris en bois et en toile de chanvre. Elle a aussi fabriqué, en 1920, les 450 maisonnettes des cités ouvrières des Batignolles. Le Guide Michelin « aérien » de 1930, « réalisé sous les auspices et avec la collaboration du Ministère de l'Air », le signale à ses lecteurs : c'est un « terrain de secours des forces aériennes » ; ils y trouveront une aire d'atterrissage de 400 mètres sur 350 mètres, gazonnée, utilisable en toute saison. Mais la région est « cultivée, coupée d'arbres et de haies, peu propice aux atterrissages ». La ville est à 6,5 kilomètres, on peut y accéder par le tramway de Saint-Joseph à 2 kilomètres. Les aviateurs pourront, en ville, déguster les spécialités du pays : aloses, biscuits, berlingots, muscadet (c'est un vin, est-il précisé).

Le 8 septembre 1928, un concours international d'« avions légers » s'ouvre sur le champ d'aviation d'Orly. Il comprendra un tour de France en 12 jours, avec étapes à Nancy, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, à Nantes au Havre, avec une arrivée au Bourget. 25 aviateurs se sont engagés, 16 Français, 6 Anglais et 3 Allemands. On remarque la participation de Mme Heath, ex-Miss Elliot Lynns, « une des premières aviatrices anglaises », qui vient de réussir le voyage Londres-Le Cap ; le pilote Rouyé, sur Caudron 109, l'Allemand Lusser... Le 19 et le 20 septembre, le terrain du Bèle est strictement interdit au public pendant l'atterrissage et le décollage ; seuls les membres de l'aéro-club et les personnalités y ont accès, car il y aurait danger à pénétrer sur le terrain. Le 19, à 10 h 45, on aperçoit le premier avion. « C'est le monoplane de Lusser, un véritable bijou aérien qui se pose, très près de nous, doucement, comme le papillon sur la rose », écrit le journaliste du Populaire, en veine de poésie. Les aviateurs sont accueillis sur le terrain par M. le Préfet M. Mathivet, par M. le Maire Adolphe Moitié, par le président de l'Aéro-Club Poisson et par une brochette de généraux, avant la grande réception à la mairie dans la soirée.

Le Caudron 109 de Rouyé est un des 14 appareils de ce type construits par les frères Caudron. C'est un monoplane, biplace, d'une envergure de 11,5 m. et d'une longueur de 6,44 m. Il pèse 572 kg. Son moteur de 40 CV lui permet de voler à 126 km/h.

Le lendemain matin, à 8 h, pour le départ, les pilotes sont sur le terrain. D'où vient le vent ? On ne dispose ni de girouette, ni de manche à air ; une bouffée de fumée de cigarette donne le renseignement.

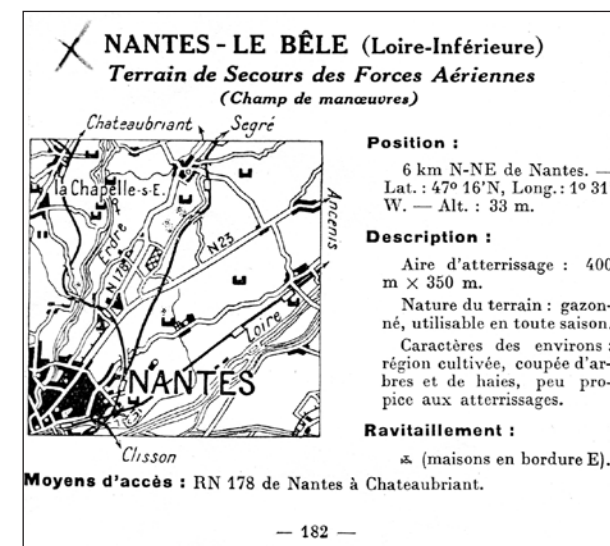
En 1931, annonce *Le Populaire*, à l'occasion de la Foire de Nantes, des baptêmes de l'air seront donnés du 2 au 14 avril, à partir du terrain du Bèle. Tarif : 45 F par personne, et 75 F pour une promenade au-dessus de Nantes. L'avion arrivera de Paris le 1^{er} avril, avec des passagers (voyage à 200 F par personne). Départ de Paris à 12 h, au Grand Hôtel ; arrivée à Nantes à 15 h 30. Le 2 avril, le journal rapporte que l'avion de transport public est arrivé hier. Parti du Bourget à 14 h 10, il a atterri au Bèle à 16 h 15 : 2 h 05 de vol, comme le TGV aujourd'hui ! Parmi les passagers, se trouvaient M. Blond, d'Ancenis ; M. André Moutard, directeur commercial de la société Chardenave de Paris, fils du directeur des établissements d'Indret. Ils ont été reçus par l'Aéro-Club de l'Atlantique représenté par son président Poisson, son secrétaire Maufra, et par Jules Grandjouan du conseil d'administration.

Caractéristiques de l'avion : moteur de 450 CV démultiplié ; envergure : 19,3 mètres ; longueur : 14 mètres ; poids en charge : 3 200 kg ; poids vide : 1 950 kg.

Le 26 avril 1931 voit encore l'arrivée de la première étape, Paris-Nantes, du Tour de France des avions de tourisme. Il souffle un vent violent. Le premier appareil, piloté par Lalouette et Boulanger, atterrit à 11 h 58 ; il avait quitté Orly à 8 heures, et s'était arrêté à Chartres, au Mans, à Angers.

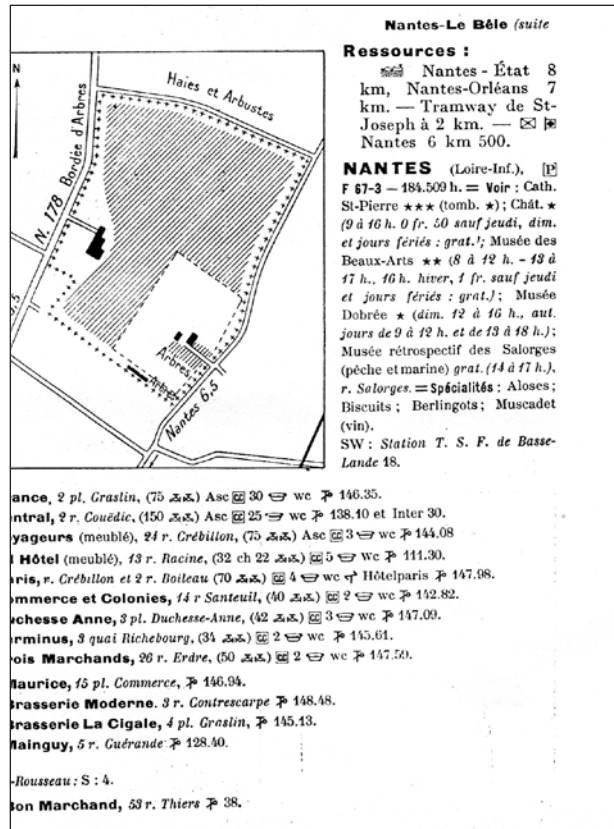
Mais le Bèle n'a jamais été qu'un aérodrome secondaire, « le plus mauvais terrain que j'ai trouvé pendant le tour », assure un des concurrents du tour de France aérien de 1928. En 1910, c'est sur la vaste Prairie de Mauves, derrière la gare d'Orléans, que s'était déroulée la grande semaine de Nantes-Aviation. Les avions deviennent de plus en plus gros, le trafic aérien commercial se développe ; le terrain du Bèle n'est pas extensible, et la prairie de Mauves est soumise aux caprices de la Loire. En juillet 1927, l'Aéro-Club de l'Atlantique organise « une grande manifestation aérienne », avec acrobaties : la manifestation se déroule au Petit-Port.

Or, Nantes pourrait devenir « une grande escale sur la ligne Londres-Madrid », une tête de ligne vers la Suisse et l'Europe centrale. En 1926, la Chambre de Commerce, la ville de Nantes et le Conseil général proposent à l'État de prendre à leur charge la moitié du prix d'un nouvel aérodrome, soit 150 000 F chacun. En 1932, l'aérodrome de Château-Bougon est inauguré.



— 182 —

Guide Michelin aérien, 1930. P. 182 et 183.



Guide Michelin aérien, 1930. P. 182 et 183.

La guerre 1914-1918

Pour les besoins de la guerre, les entraînements, les manœuvres, de nombreux terrains sont réquisitionnés par l'armée. Le Petit-Port sert à nouveau pour les « exercices de courte durée », car le Bêle est un peu trop éloigné pour les exercices de début d'instruction. La municipalité fera cesser cette utilisation en 1919.

En octobre 1914, l'armée souhaite utiliser comme champ de tir « de circonstance » le terrain dit la Grande Vallée au nord-ouest de Couëron, terrain bordant la Loire, utilisé pour le pacage des bestiaux. Il servira aux tirs un ou deux jours par semaine, pendant la deuxième quinzaine d'octobre, entre 9 et 14 heures, pour l'instruction des hommes des dépôts, « pour perfectionner leur aptitude au tir de combat en vue de la guerre ».

Mais ce terrain sera presque inutilisable jusqu'au 23 octobre, à cause des grandes marées. Il faudra faire attention aux marins qui circulent sur les étiers, et aux navires en Loire. En janvier 1915, le Conseil municipal de Saint-Étienne-de-Montluc vote un avis défavorable au sujet d'une extension des horaires de tir pendant la période des foins. Les tirs d'artillerie au champ de tir de la Vallée (Couëron et Saint-Étienne), ont lieu de 12 heures 30 à 16 heures, les lundis et mardis des troisième et quatrième semaines de janvier, et des deuxième et troisième semaines de février. Un champ de tir a été installé sur une partie du lac de Grandlieu, ce qui entraîne une demande d'indemnité de la part des pêcheurs. Un autre champ de tir a été installé sur les marais de Catiho, à Saint-Gildas-des-Bois.

En mai 1917, des cultivateurs de Saint-Joseph pétitionnent pour pouvoir faire paître les bestiaux sur le terrain du Bêle en dehors des heures de tir. Cela leur est refusé, car les bêtes détériorent la piste et les obstacles. En août 1918, l'armée achète quelques parcelles à Doulon pour établir un magasin d'isolement pour les alcools et éthers de la Pharmacie générale de l'armée. Des terrains ont été réquisitionnés pour installer un parc d'explosifs au Bêle, commune de Carquefou, à Sainte-Luce pour installer un parc d'explosifs, et à Chantenay pour établir un « camp de Chinois ».

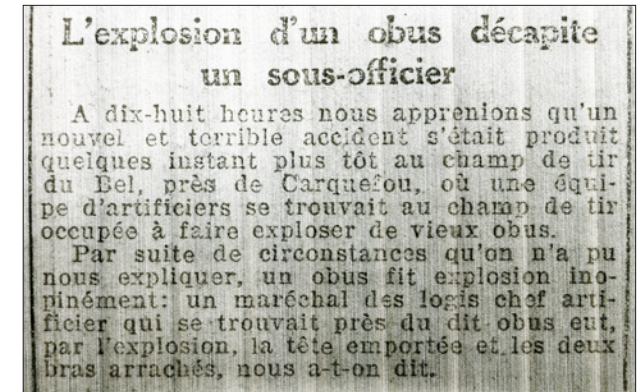
Accidents

En mars 1924, la paix est revenue. Le maire de Nantes informe « mon général » (le général Prax, commandant le 11^{ème} Corps d'Armée) que des accidents viennent de se produire. Des enfants des cités ouvrières des Batignolles vont jouer au champ de tir. L'un d'eux, jeudi dernier (le jeudi est alors jour chômé, pour les écoliers), « en manipulant une cartouche, [...] a eu trois doigts coupés ». « On a constaté, d'autre part, que plusieurs enfants possédaient, dans leurs poches, des engins amorcés ». Merci de surveiller sévèrement les lieux.

Le *Populaire de Nantes* signale un autre accident du 27 mai 1924 : « L'explosion d'un obus décapite un sous-officier. À dix-huit heures, nous apprenions qu'un nouvel et terrible accident s'était produit quelques instants plus tôt au champ de tir du Bel, près de Carquefou, où une équipe d'artificiers se trouvait au champ de tir occupée à faire exploser de vieux obus.

Par suite de circonstances qu'on n'a pu nous expliquer, un obus fit explosion inopinément : un maréchal des logis chef artificier qui se trouvait près du dit obus eut, par l'explosion, la tête emportée et les deux bras arrachés, nous a-t-on dit. »

On s'est décidé enfin à construire un stand de tir fermé. L'entreprise Le Guillou, une des grandes entreprises nantaises de travaux publics et particuliers, est chargée de la maçonnerie. La construction mesure 200 mètres de longueur, 10 mètres de largeur et 8 mètres de hauteur. Elle est couverte d'un toit en ciment. L'ancienne butte est arasée, les déblais servent à combler une mare. La poudrière des Agenets a été déplacée à l'extrémité de l'ancien champ de tir, le long de notre rue du Bêle (partie haute).



28 mai 1924, un article du *Populaire de Nantes*. « Un nouvel accident », écrit le journaliste.

Le 18 décembre 1935, un arrêté préfectoral interdit formellement, aux personnes étrangères à l'armée, l'accès du « Stand de la Porterie », y compris ses abords et le chemin d'accès ; aux abords du dépôt d'explosifs de Saint-Joseph ; au terrain de manœuvres du Bêle.



Le four (octobre 2014)

23 novembre 1931. « Grave accident à la poudrière près du champ d'aviation, chemin du Bêle » titre Le *Populaire*. Deux ouvriers, Charlemagne Février, 22 ans, et José Alvès Cabodeira, 21 ans, portugais, ont été ensevelis en démolissant une butte de tir et sont décédés. Un troisième, Antonio Alvès Caneja, 30 ans, cousin de précédent, a été grièvement blessé. Ils travaillaient pour le compte de l'entreprise de travaux publics Delhommeau, de Candé. Ils étaient arrivés de Tours quatre jours auparavant. Célibataires, ils logeaient dans une voiture, avec deux autres ouvriers, Redento Tomé, 33 ans, et Louis Charaud, 35 ans. Comme ils étaient payés à la tâche, et que plus ils travaillaient, plus ils étaient payés, ils ont voulu travailler même le dimanche.

L'été 1928 a-t-il été très sec ? La presse de l'époque signale plusieurs incendies de haies autour de Saint-Joseph. Le 18 juillet, *Le Phare* raconte qu'« un commencement d'incendie s'est manifesté au terrain militaire du Bèle, situé non loin de la ferme. » Les pompiers, bien qu'ils aient dû aller se ravitailler en eau à deux kilomètres, probablement dans l'Érdre à Port-la-Blanche, sont rapidement venus à bout du feu, « aidés par les soldats attachés à la ferme ». Un jeune soldat, Pierre Morel, « a été brûlé à une jambe, mais peu grièvement ». Ce compte-rendu pourrait-il expliquer la présence du four en briques qu'on peut voir encore en face de la rue de Port-la-Blanche ? Servait-il à détruire une partie des déchets, les vieux papiers, de la garnison ? Les deux petites fermes abandonnées par les cultivateurs sont-elles devenues les premiers bâtiments militaires – provisoires – du champ de manœuvres ?

Un site pour les « hautes œuvres »

Les « hautes œuvres » étaient de vieille tradition, le long du chemin de la Mainguais. Aux Archives Départementales, un gros registre énumère les droits du seigneur de ces lieux vers 1700, l'évêque de Nantes : « la Halvêque » d'aujourd'hui n'est que la contraction du nom ancien, « la Haie l'Évêque ». Des droits, Monseigneur en avait sur une grande partie de Nantes et du vieux Comté Nantais.

« Outre les cens et rentes que luy doivent ses vassaux du faux bourg de Saint Nicolas tant de la Fosse, Bignon l'Étard [aujourd'hui rue Scribe] qu'autres, ils lui seraient en outre redevables de plusieurs autres droits seigneuriaux, savoir en premier lieu de conduire les criminels condamnés à mort par ses régaires depuis la porte de Saint Pierre jusqu'à la barrière de Saint Donatien [près du couvent des Chartreux, devenu le Lycée Livet], où ses vassaux de la ditte paroisse de Saint Donatien, de Doulon, Sainte Luce et d'autres lieux les doivent prendre et conduire jusqu'à la Haye l'Évesque

située dans le dit Saint Donatien pour y estre suppliciés, estant le dit lieu anciennement destiné pour cela. »

Les fourches patibulaires avaient donc été plantées de toute ancienneté sur les terres de la Halvêque. Il est peut-être possible d'en préciser l'endroit. Il y a quelques années, le long de la partie haute de la rue du Bèle, de l'autre côté de la route de Carquefou par rapport à Saint-Joseph, on a détruit la vieille poudrière bâtie dans le prolongement du stand de tir, et un transporteur s'est installé sur son emplacement. Le vieux cadastre des années 1830 signale une grande parcelle nommée « la Pièce de la Potence », à l'emplacement de la station de carburants actuelle. Il y a de fortes chances qu'elle devait ce nom au gibet de Monseigneur.

À la fin de la Première Guerre mondiale, le 26 janvier 1918, le stand de tir a retrouvé la sinistre tradition du 18^e siècle : on y fusilla deux « espionnes ». L'humanité ne cessant d'avancer sur la voie du progrès, la corde fut remplacée, quelques siècles plus tard, par des moyens d'exécution plus rapides. Le 26 janvier 1918, nous apprend le quotidien nantais *Le Phare*, « le Conseil de Guerre de la 11^e Région vient de connaître une grave affaire d'espionnage. » L'affaire concernait deux femmes, Manuela Alvarez (Joséphine, en réalité), 41 ans, et Victorine Faucher, 26 ans, ainsi que deux hommes, le soldat Paul Pelissier, 27 ans, et le marin Gustave Gitton, 25 ans. Les trois premiers furent condamnés à mort. Paul Pelissier n'avait pas jugé utile de se présenter au tribunal, il devait être en fuite. « Les espionnes ont expié », titre *Le Phare* en mai 1918. « Les deux espionnes, Joséphine Alvarez et Victorine Faucher, condamnées à mort, le 25 janvier 1918, par le Conseil de guerre de la 11^e région, pour intelligences avec l'ennemi, ont été fusillées simultanément, lundi matin, à 6 heures, dans la partie extérieure nord du stand de la Porterie, situé aux environs immédiats de la ville de Nantes.

Après l'exécution, les troupes ont défilé devant les corps des deux espionnes. Aucun incident ne s'est produit. »

Quel crime avait donc commis ces quatre personnages ? L'historien Jean Bourgeon a eu accès au dossier. Les deux femmes ont fréquenté les milieux anarchistes de la « Bande à Bonnot » ; elles ont rencontré en Espagne Paul Pélissier qui s'y était enfui pour ne pas participer à la guerre. À Barcelone, les services de l'espionnage allemand leur ont versé de l'argent dans le but d'obtenir des renseignements. En France, les deux femmes ont fait la connaissance de Gustave Gitton : elles étaient logées aux Sables-d'Olonne par la famille du matelot, qui s'est rendu coupable d'une grave imprudence en écrivant son courrier : il a informé Pélissier que le contre-torpilleur sur lequel il allait s'embarquer se rendrait de Lorient à Dunkerque, et la lettre a été interceptée par le contre-espionnage.

En 1927, *Le Populaire de Nantes* retrouve Pélissier à Barcelone, bizarrement devenu une sorte de héros : « il rendit de réels services dans une organisation très spéciale de renseignements », puis participa activement à la guerre de conquête du Maroc (la guerre du Rif).

Seules, les deux femmes ont été fusillées ; méritaient-elles un pareil sort, pour des fautes pas très bien établies ? Elles vivaient ensemble ; « Victorine et Manuela sont des femmes libres par leurs idées, leurs mœurs. Des femmes libres et libertaires. Circonstances aggravantes », note Jean Bourgeon⁴. La guerre venait de faire 1 300 000 morts du côté français, encore plus du côté allemand : deux de plus ? Quelle importance...

⁴ La revue bimestrielle nantaise *Place publique*, dans ses numéros de mars et de mai 2016, a publié le texte de Jean Bourgeon.



Une affiche sur les murs de Nantes, 1941. AMN

Pendant l'occupation allemande, 81 patriotes ont été fusillés au Bèle pour faits de Résistance, souvent après avoir été torturés dans un commissariat de police situé rue Garde-Dieu, près de l'Hôtel de Ville (à l'emplacement des Archives municipales). Les corps étaient ensuite dispersés pour être enterrés dans les cimetières des communes éloignées de Nantes, afin que la population ne puisse venir nombreuse rendre hommage aux victimes.

Une partie des tombes a été regroupée aujourd'hui au cimetière de la Chauvinière, près du Petit-Port. Le cimetière de la Chapelle-Basse-Mer, sur la rive sud de la Loire, a conservé les sépultures de cinq Espagnols qui avaient participé à la Résistance.

Le premier de ces fusillés est, semble-t-il, Marin Poirier, un cheminot, militant socialiste, garde-barrière près de la place du Commerce au temps où le chemin de fer passait sur le quai de la Fosse. Il était accusé d'avoir participé à l'évasion de nombreux prisonniers de guerre français qu'il faisait passer en zone non occupée. Un attentat contre un foyer du soldat allemand lui était attribué. Lorsque son réseau de Résistants, le réseau « Bocq-Adam » fut démantelé, il fut condamné à mort et fusillé au Bèle le 30 août 1941.

Le 20 octobre 1941, le feldkommandant de Nantes, Karl Hotz, est abattu par des Résistants à l'entrée de la rue du Roi-Albert. En représailles, 48 otages sont fusillés ; 16 d'entre eux meurent au Bèle : Maurice Allano, Paul Birien, Joseph Blot, Auguste Blouin, René Carrel, Frédéric Creusé, Michel Dabat, Alexandre Fourny, José Gil, Jean-Pierre Glou, Robert Grassineau, Jean Grolleau, Léon Ignasiak, Léon Jost, André Le Moal (17 ans !), Jean Platiau.

Suivent les exécutions, le 28 novembre, de Gerson Kramnitski, puis le 17 décembre, d'André Gautret et de Fleurimond Royer, et le 13 février 1942, de Jules Héry. En 1942, 10 internés du camp de Choisel à Châteaubriant sont amenés au Bèle pour y être fusillés : Roger Legrand et Ephrem Lemée le 20 février ; Robert Douvillez et Armand Feldmann le 7 mars ; Simon Bronstein, Henri Cario, Jacques Jorissen et Victor Ruiz le 23 avril ; Marius Gabarz et Georges Tompousky le 30 avril. Henri de Féliquier, condamné pour port d'armes, est fusillé le 26 mai.

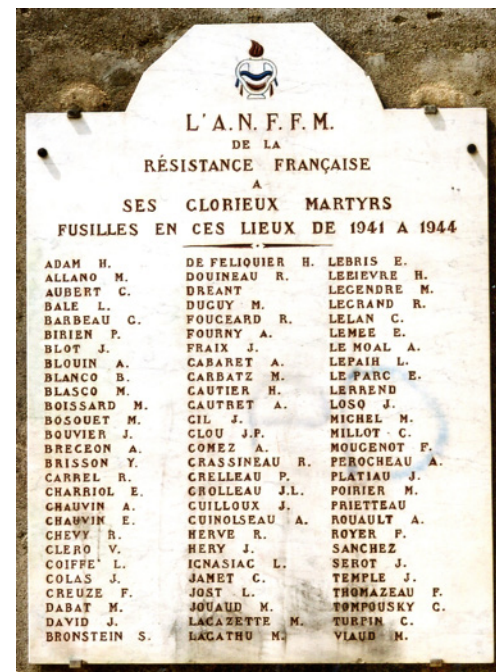
Le 18 janvier 1943, Siegfried Holzmann, arrêté pour sabotage de voie ferrée, est exécuté, probablement au Bèle, bien que son nom ne soit pas gravé sur la grande plaque du stand de tir.

En janvier 1943, à la suite d'une opération d'arrestations, s'ouvre le « procès des 42 », à la suite duquel 37 résistants sont condamnés à mort. Le 29 janvier, Eugène Chauvin, Valentin Cléro, Robert Douineau, André Guinoiseau, Raymond Hervé, Maurice Lagathu, Eugène Lebris, André Perrocheau, André Rouault, sont fusillés. Ils sont suivis le 13 février par Henri Adam, Georges Barbeau, Marcel Boissard, Jean Bouvier, Albert Brégeon, Auguste Chauvin, Marcel Duguy, René Fougeard, Pierre Greleau, Jacques Guilloux, Maurice Jouaud, Eugène Leparc, Henri Lefèvre, Jean Losq, Marcel Michel, Claude Millot, Joseph Sérot, Félicien Thomazeau, Gaston Turpin et Marcel Viaud, et par

les Républicains espagnols Benedicto Blanco-Dobarro, Basilio Blasco-Martin, Alfredo Gomez-Ollero, Ernesto Prieto-Hidalgo et Miguel Sanchez-Tolosa ; le 7 mai, Yves Brisson, Léon Coiffé et Louis Le Paih.

Le 20 mars 1943, deux patriotes polonais sont fusillés, Josef Gredzicki et Zygmund Grochocki.

Le 13 août 1943, un simulacre de procès, dit le « procès des 16 », est suivi de 11 condamnations à mort pour attentats et sabotages. Le 25 août, Charles Aubert, Louis Bâle, Marcel Bosquet, Joseph Colas, Jean Dréan, Jean Fraix, Henri Gautier, Guy Jamet, Camille Lacazette, Guy Lelan et Fernand Mougénot sont fusillés. Deux autres condamnés, Paolo Rossi et André Rouesné, sont fusillés le 20 novembre à Tübingen, en Allemagne.



Le Bèle, lieu de mémoire. La plaque des Fusillés.

Dès la Libération, les cérémonies commémoratives des fusillades du Bèle se succèdent, à l'entrée du stand de tir, où se faisaient les fusillades, c'est-à-dire entre l'entrée et le bowling actuel. Une grande plaque a été inaugurée le 26 octobre 1947 ; 81 Résistants, fusillés pour leur activité contre le nazisme, y ont leur nom.

Pendant plusieurs années, les militaires des casernes nantaises viennent encore s'entraîner sur le champ de manœuvres ; les « appelés » du service militaire y apprennent le métier. Le 10 octobre 1986, le quotidien *Presse-Océan* consacre une page entière aux militaires nantais. Le terrain de manœuvres est maintenant pourvu d'un nouveau stand de tir moderne, dont profitent aussi la gendarmerie et la police ; il a remplacé l'ancien stand désaffecté. Une piste d'apprentissage complète cet équipement : les appelés peuvent y apprendre à conduire. Les « marsouins » de la 9ème DIMa⁵ viennent s'entraîner « à la guerre du futur », une photo les montre revêtus de leur combinaison anti-atomique et bactériologique.

Cérémonies du souvenir

Les manifestations patriotiques se succèdent, à Châteaubriant, au monument des Cinquante-Otages à Nantes, au stand de tir du Bèle, au cimetière de la Chauvinière où les cendres d'une grande partie des fusillés ont été rassemblées. Elles se déroulent au plus près du 22 octobre. Une petite « guerre froide » commence. Le Parti communiste sort de la guerre avec l'image du « parti des fusillés ». Ses militants ont largement payé, et le Parti tient à ce que l'on ne l'oublie pas. Chaque cérémonie est l'occasion d'une prise de parole où l'orateur rappelle les positions de chacun, pendant la guerre, ce qui ne convient pas à tout le monde.

5 DIMa : Division d'Infanterie de Marine, ex-Infanterie Coloniale

On craint un « réarmement allemand », et on le dit très fort. D'autre part, des familles de fusillés non communistes ne pardonnent pas l'exécution du feldkommandant Karl Hotz, qui a entraîné la mort de leur parent.

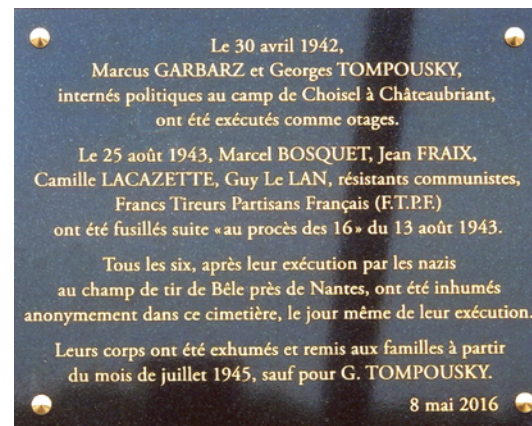
Les autorités tentent de lutter contre ces opinions non conformes. Au Bèle, l'entrée du terrain militaire ne serait autorisée que si l'on s'abstient de prononcer des « discours à caractère politique », que si l'on n'arbore que des « emblèmes aux couleurs nationales ». La cérémonie commence par un rassemblement, dans l'après-midi, au passage à niveau de la route de Paris, près de l'usine des Batignolles ; un autre monument, dans l'enceinte de l'usine, rappelle que plusieurs victimes des fusillades étaient batignollaises ; le cortège se dirige ensuite vers le stand de tir. En 1967, on s'inquiète : on dit que le champ de tir va être récupéré par les autorités civiles ; les organisations patriotiques demandent qu'un monument à la mémoire des fusillés y soit érigé.

En 1984, *Les Nouvelles de Loire-Atlantique*, l'hebdomadaire de la fédération départementale du PCF, annonce : « Au Bèle à Nantes, la cérémonie se déroulera en présence des autorités civiles et militaires, le lundi 22 octobre à 11h 15 ». C'est la détente ? Les différentes organisations issues de la Résistance admettent que, malgré leurs divergences, elles avaient aussi des idéaux communs.

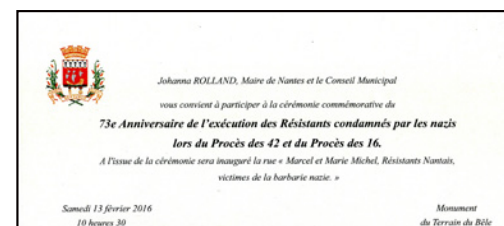
Le même hebdomadaire évoque, en 1991, le grand procès de 1943 et ses 37 condamnations à mort : le « procès des 42 ». Jean Chauvin, fils d'une des victimes du procès, publie les lettres de prison de son père ; un colloque rappelle l'histoire des « 42 » ; Marc Grangiens et ses élèves du lycée de Montaigu réalisent le film *Le procès des 42, témoignage pour demain*.

Désormais, le Bèle accueillera, en février, une autre manifestation du souvenir, comme La Chapelle-Basse-Mer, dont la municipalité a toujours entretenu soigneusement la tombe des cinq Espagnols. En 2015, la commune du Cellier posait une plaque commémorant l'inhumation dans son cimetière de sept des fusillés du Bèle.

En 2016, c'est la commune de Saint-Mars-du-Désert qui se souvient, à son tour, que son cimetière a hébergé les tombes de six de ces victimes, inhumées là anonymement par ordre des Allemands. Aujourd'hui encore, deux d'entre eux, fusillés à Nantes, y ont leur tombe, Marcus Garbarz et Georges Tompousky. Le 8 mai 2016, Madame le Maire de Saint-Mars dévoilait, à l'entrée du cimetière, une plaque rappelant leur sacrifice.



Plaque posée à Saint-Mars-du-Désert le 8 mai 2016.



Invitation aux cérémonies du Bèle.



La Chapelle-Basse-Mer. La tombe des cinq Résistants espagnols, inauguration du monument.

Les boules remplacent les balles

Années 1960, 1980 : Les industries nantaises sont en péril, on cherche des solutions de remplacement. Une vaste zone industrielle a été créée sur les terres voisines de la commune de Carquefou. Ne pourrait-on récupérer le champ de manœuvres du Bèle pour agrandir cette zone ? En 1965, la Ville propose à l'Armée un autre terrain dans la forêt du Cellier, à quelques kilomètres à l'est. Le ministère de la Défense rappelle que le « Centre d'instruction interrégional du Service de Santé et une unité du 9^{ème} RIMA, soit 1 200 hommes, utilisent toujours le terrain du Bèle. » En 1968, il est aussi question, un moment, d'agrandir le terrain militaire au nord du chemin du Champ-de-Manœuvres pour y installer un bassin d'essais des carènes, qui finalement sera édifié près du campus universitaire.



Manœuvres au Bèle. « La guerre du futur », titre Presse-Océan. 10 octobre 1986, AMN.

La ville de Nantes songe aussi à étendre ses zones à urbaniser aux alentours de Saint-Joseph-de-Porterie, et demande, en 1981, à racheter le champ de tir qui appartient depuis 1884 à l'Armée. Le ministère de la Défense est d'accord, à condition que la Ville participe aux frais de construction d'un nouveau stand.

Le 26 juin 1984, Nantes rachète donc les 18 541 m² du champ de tir pour 1 200 000 F, plus 800 000 F de participation à la construction du nouveau stand, qui sera édifier en bordure du champ de manœuvres et sera utilisé pendant quelques années.

La Ville prévoit une nouvelle rue reliant le boulevard de la Beaujoire à la route de Carquefou, elle traversera le vieux stand en son milieu, il doit donc disparaître. La nouvelle utilisation du sol avait été étudiée dès 1982 ; la Ville de Nantes prévoyait d'y implanter un équipement public, un terrain de jeux de boules : 32 jeux de 24,50 m. sur 3 m. Le simple terrain de jeux deviendra un peu plus tard un boulodrome couvert et chauffé.

Instruction			
Programmes d'Instruction des Ecoles de Perfectionnement pour le mois de Décembre 1937			
65 ^e R. I.			
Sections	Dates	Heures et lieux de réunions	SUJETS TRAITES (très sommaire)
I. — OFFICIERS			
Instruction commune			
		9 heures à 11 heures, Caserne Cambronne (séance n° 5)	Les Mortiers de 60 et de 81. La défense anti-engins blindés en Allemagne.
Nantes	Judi 2 Décembre	14 heures à 16 heures, Stand de la Porterie et terrain du Bèle (Séance n° 6)	Tir à la Mitrailleuse. Le Mortier de 81 (tir de démonstration).
	Samedi 4 Décembre	9 heures à 11 heures, Caserne Cambronne	Répétition de la séance n° 5.
	Samedi 11 Décembre	14 heures à 16 heures, Stand de la Porterie et terrain du Bèle	Répétition de la séance n° 6.

Instruction militaire au Bèle. Extrait du Bulletin mensuel des écoles de perfectionnement des officiers et sous-officiers de réserve de la XI^{ème} Région, décembre 1937.

Henri Duguy, président du Comité départemental du souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes s'inquiète et demande qu'au moins une partie du stand soit préservée. L'Union française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre s'émeut elle aussi.

Le conseiller municipal Guy Goureaux se fait l'interprète des associations d'anciens Résistants et demande que la partie nord du « tunnel de tir » soit aménagée en musée. « *Ce lieu, écrit-il, doit être conservé pour l'édification des jeunes Français.* »

Le 19 octobre 1987, le Conseil municipal autorise la construction des jeux de boules. Si le fond du stand, avec la butte de terre où s'écrasaient les balles, est conservé, il reste ignoré du public ; caché derrière des magasins, il n'est signalé par aucun panneau. En mars 1990, Jean-Marc Ayrault répond à une nouvelle demande d'Henri Duguy en lui promettant que, pour les cérémonies d'octobre, un aménagement du lieu de mémoire sera réalisé : « *espace vert rustique avec quelques plantations de la partie arrière du terrain, un traitement en sable de carrière de la partie périphérique du monument proprement dit, la réalisation d'un dallage entre le haut de l'escalier et le pied du monument et la mise en place d'une clôture* ». 1997 verra l'installation des cinq silhouettes du médecin et artiste Jules Paressant.

Au début du 21^e siècle, le site a de nouveau été réaménagé. Il est protégé par un large fossé qui laisse tout de même un accès libre au public. Chaque année, au plus près du 22 octobre, une cérémonie commémorative s'y déroule.



Le Bêle, lieu de mémoire. Les silhouettes de Jules Paressant. Photo : 2003



22 octobre 2016. Cérémonie au monument des Fusillés.



Le champ de tir et le champ de manœuvres, avec le nouveau stand de tir et la piste d'apprentissage à la conduite. Fragment du plan officiel de la commune de Nantes, 1993. AMN

La Maison d'arrêt

La bâtisse vétuste du centre-ville, la prison Lafayette, comme la nomment les Nantais, surpeuplée, est devenue une honte : en 2004, 420 détenus s'entassaient dans un établissement prévu pour 290 ! Il faut la remplacer. La Ville propose une implantation sur l'Île de Nantes, en face du quartier Malakoff, mais ce terrain est jugé un peu trop exigu. Le choix d'un autre site, sur l'emplacement des anciens abattoirs de Rezé, aux Sorinières, à Bouguenais, provoque l'hostilité des voisins. Au début du 21^{ème} siècle, les casernes quittent la ville ; « *le samedi 29 mai 2010, une cérémonie marque la fin d'une présence militaire à Nantes* ⁶ ». Le champ de manœuvres du Bêle, qui appartient encore au ministère de la Défense, n'est plus utilisé. En 2006, le ministre de la Justice en visite à Nantes, annonce enfin la construction d'une nouvelle maison d'arrêt, construction réclamée depuis des années. Le 18 octobre, un premier schéma est présenté au public. Le ministère de la Justice achète 20 hectares du terrain, malgré les protestations d'une association carquefolienne : on n'a rien contre ce projet, à condition qu'il ne soit pas réalisé près de chez nous.

Ce sera une « prison Bouygues », au moins pendant 27 ans ; l'État n'en sera que le locataire et « *versera chaque année 4 millions pour les murs et 16 millions pour une foule de services.* ⁷ » À la fin de ces 27 ans, l'État en deviendra propriétaire. Elle comprendra deux bâtiments pour les hommes, de chacun 210 places, et un quartier pour les femmes, de 40 places. Un autre quartier, situé en dehors de l'enceinte hautement sécurisée, doit accueillir les courtes peines, « *un sas supplémentaire imaginé entre l'incarcération et la libération* », précise le journaliste d'Ouest-France. Les cellules devraient être individuelles, mais on ne se fait pas trop d'illusions ; dès l'ouverture, il faudra ajouter une centaine de lits superposés.

⁶ Brochure Expédition urbaine n° 5. La caserne Mellinet, Ville de Nantes – Ardépa, 10 octobre 2015 - 7 Ouest-France, 1er juin 2012
⁷ Ouest France, 1er juin 2012



Mirador de la Maison d'arrêt.

La construction de la nouvelle prison commence en août 2007, pour s'arrêter dès le 17 septembre : le sous-sol est criblé de vieilles munitions non éclatées, oubliées là par on ne sait quelles armées. Plusieurs mois sont consacrés à cette « *dépollution pyrotechnique* ».

D'où venaient ces munitions ? Le 10 octobre 1945, Jean Philippot, qui vient d'être élu maire de Nantes, a informé le préfet que

le seul terrain permettant de stocker des engins de guerre, à Nantes, est le champ de manœuvres du Bêle, et que, puisque la guerre est finie, il faudrait nettoyer. Mais le 10 juillet 1946, un rapport fait état d'un manque de personnel pour le « *désobuage* » et l'évacuation des munitions ; l'Armée ne dispose que de sept manœuvres civils, pas toujours disponibles, employés au dépôt de Saint-Joseph ; ils travaillent à l'expédition, à la réception, au triage, au stockage, et même à la destruction des munitions en mauvais état, au désherbage, aux enlèvements urgents. Un autre rapport du 16 octobre 1946⁸ signale l'existence d'un dépôt de 28 tonnes de munitions, non gardé, sur ce terrain. Un autre danger subsiste : le long de la route de Carquefou, à la hauteur du stand de tir, des parcelles ont été minées ; elles sont mal signalées.

En 2012, la maison d'arrêt est enfin livrée. Le 3 juin, dans la nuit, les 323 détenus de « Lafayette » sont transférés au Bêle, encadrés par un millier de policiers et de gardiens.



Ouest-France, 4 juin 2012.

⁸ AMN 1693 W 97, « Démontage »

De la Place d'Armes au Champ de Mars

Le *Dictionnaire de Nantes* rappelle que Jean-Baptiste Ceineray, architecte voyer de la Ville, créa en 1760 une Place d'Armes entre les cours Saint-Pierre et Saint-André, pour l'exercice des troupes. En 1823, on y perche une statue de Louis XVI au sommet d'une colonne ; elle devient la place Louis XVI, appellation que les Nantais ont un certain mal à remplacer par son nom officiel depuis l'après-Grande-Guerre, place du Maréchal-Foch.



Ancienne « place d'Armes ». Pour les Nantais, c'est toujours la place Louis XVI !

Vers 1841, la Ville songe à déplacer le champ de foire de la place Viarme, devenu trop petit, mal situé dans un quartier urbanisé. Sur la Prairie de la Madeleine ; le site serait bien plus accessible pour les troupeaux qui n'auraient plus besoin de traverser la ville ; le pont de la Rotonde, alors à péage, pourrait même être gratuit les jours de foire. Deux grandes avenues le desserviraient, un axe nord-sud dans le prolongement des Cours, et une avenue perpendiculaire du canal Saint-Félix à la Chaussée de la Madeleine, avenue qui pourrait être prolongée jusqu'à l'Île Gloriette. Le projet traîne...

En 1896, le Conseil municipal vote des crédits destinés à installer sur cette partie de la Prairie de la Madeleine un Champ de Mars demandé par l'Armée. Une grande partie des lieux appartient alors aux frères Perdriel, entrepreneurs de travaux publics, 15 quai de Barbin. Ils en ont vendu des parcelles à la Société des Frères Desmarais, qui y possède un dépôt de pétrole. La maison Lefèvre-Utile, au nord de l'île, a remplacé le dépôt de charbon de la société des Mines de Blanzay. Des immeubles, des hangars, ont été édifiés, avec des ateliers, des débits de boissons... La Ville rachète les terrains ; on y accèdera par une avenue de 30 mètres de largeur.



Le Champ de Mars pendant la Première Guerre mondiale. En 1914, les militaires y installent un hôpital...



...et une boulangerie.



Les boulangers du Champ de Mars.



Le Champ de Mars devient le marché aux légumes de Nantes.

« Voici la station-magasin installée à Nantes par la 2^{ème} section d'Amiens renforcée actuellement par des détachements de diverses autres sections. Elle doit fournir principalement 300 000 rations, c'est-à-dire 150 000 boules de pain, expédiées dès fabrication sur le front. Inutile de te dire le mouvement qui y règne et la foule de curieux qui assistent aux différentes phases de la fabrication du pain », écrit le militaire qui, le 1er novembre 1914, a rédigé la carte postale.

La Place d'Armes et le Champ-de-Mars ont-ils beaucoup servi aux militaires ? Pour des parades plus que pour l'entraînement, sans doute, et pendant la Première Guerre mondiale. La guerre a vite tourné au massacre ; on aménage un hôpital provisoire, sous tentes, où l'on soigne les blessés et où l'on tente de réparer les « Gueules cassées ». Une boulangerie fournit du pain aux soldats.

Un parc des sports a été aménagé le long du quai Ferdinand-Favre, entre la rue de Valmy et la rue de Fleurus, avec un terrain de rugby. Entre les deux guerres, le marché aux légumes de la place de la Duchesse-Anne est déplacé sur le Champ-de-Mars.



Projet de « Champ de Mars », 1899. « La Loire », à droite, est notre Bassin Saint-Félix. En rouge, le canal Cadet-Dubois, comblé pour l'établissement du Champ de Mars

La municipalité d'Auguste Pageot fait construire, en 1938, une vaste halle qui accueille un marché de gros, ancêtre du MIN. Le « Palais du Champ de Mars » est utilisé aussi pour les grands congrès, les manifestations, les fêtes, les rencontres sportives. Il a été détruit en septembre-octobre 1988 et remplacé par une banque.



Démolition du palais du Champ de Mars. Photo : Jean-Noël Thoinnet, avec l'autorisation des Cartophiles du Pays Nantais.



De la campagne à la ville

Jusqu'en 1845, Porterie est un secteur de la commune de Nantes resté rural. Les rives de l'Èrdre sont occupées par les domaines de la bourgeoisie nantaise très aisée : la Chantrerie, Porterie-le Bois-Hue, le Fort... Autour des parcs de ces châteaux, les terres appartiennent aux mêmes propriétaires ; leurs fermiers (quelques grandes métairies, de petites borderies) cultivent des céréales, de la vigne, pratiquent un peu d'élevage. Lorsqu'ils deviendront propriétaires à leur tour, au 20^e siècle, ils se feront maraîchers, horticulteurs, arboriculteurs, mais la polyculture restera majoritaire...

Le quartier dit « Saint-Joseph-de-Porterie » est né en 1845, lorsque les grands propriétaires du secteur décidèrent d'y créer une nouvelle paroisse. On construit une église, un presbytère, un cimetière, une école. Les terrains prirent de la valeur. Quelques commerces s'ouvrirent au carrefour du chemin de Porterie (route de Saint-Joseph) et de « la Rabine » (rue du Bèle) : une boulangerie-charcuterie, un café, une épicerie... Le début du 20^e siècle vit s'élever quelques maisons individuelles le long des rues principales. Les grands propriétaires commencèrent à vendre leurs terres, les fermages devenant moins intéressants.

La grande usine des Batignolles (1917-1920), avec ses cités ouvrières, vint transformer toute une partie du quartier. C'est dans les années 1950 que l'urbanisation de la partie restée rurale commença vraiment. Des propriétés furent loties (la Brosse, la cité Bourdin et Chaussé) ; encouragés par l'usine des Batignolles, les Castors construisirent eux-mêmes leurs maisons dans le parc du Launay.

Dans les années 1960, pour compenser la disparition des chantiers navals, une vaste zone industrielle s'est ouverte entre Saint-Joseph et la route de Paris, ainsi qu'un important « centre de gros » à proximité.



Les Castors de l'Èrdre au travail (début des années 1950).

À partir de 1970, le parc des expositions a quitté l'Île de Nantes pour la Beaujoire, un nouveau stade a été construit, le tramway est arrivé dans le quartier, ainsi que la rocade nord et l'autoroute Nantes-Angers. La technopole de la Chantrerie a accueilli les grandes écoles : École vétérinaire, École des Mines, Polytech, école de Design... La fin des années 1970 a vu la création des « ZAC », zones d'aménagement concerté, de Porterie (allée de Porticq, rue de l'Embellie...), puis les lotissements du Port-des-Charrettes habités en 1980. Au début de la première décennie 2000, commence la réalisation du projet Èrdre-Porterie, qui urbanise les anciennes terres maraîchères de l'ouest du bourg de Saint-Joseph, et des alentours de l'ancien stand de tir.

À la fin des années 1990, le service militaire disparaît, sans grand regret de la part de la jeunesse qui devait l'accomplir ; les guerres coloniales qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ne sont probablement pas étrangères à cette désaffection.

La Défense Nationale se sépare des casernes et des terrains qu'elle n'utilise plus. L'ancien champ de manœuvres est devenu un vaste fourré difficilement accessible, habité seulement par quelques hordes de sangliers qui manquent du plus élémentaire respect envers les jardins et les pelouses des environs. La Préfecture organise une battue en avril 2015 ; les chasseurs rentrent bredouilles ; les animaux auraient-ils été prévenus ? Entre le champ de manœuvres et le champ de tir, la SEMITAN, l'entreprise des transports publics de l'agglomération nantaise, a fait installer un de ses trois nouveaux « terminaux techniques », nommé plus simplement par les Portériens le dépôt de bus du Bèle.

Les enquêtes publiques et les appels d'offres sont lancés entre 2004 et 2006, le dépôt est inauguré le 14 janvier 2008. C'est alors le « terminal » de 14 lignes de bus. La poudrière militaire a été rasée, les parcelles avoisinantes ont accueilli des entreprises, plusieurs transporteurs y ont leurs entrepôts.



Èrdre-Porterie - Vue aérienne

Le projet « *Champ de manœuvres* »

Les Nantais sont de plus en plus nombreux, il faut bien les loger ! En 2015, le chantier Erdre-Porterie est en pleine construction. La suite a déjà été prévue depuis plusieurs années ; ce secteur du nord-est de Nantes présente, après celles de la route de Sainte-Luce, les derniers grands terrains constructibles de la commune. En 2007, la ville de Nantes a racheté au ministère de la Défense Nationale le reste du champ de manœuvres pour réaliser un vaste projet urbain : on y prévoit la construction de 1 800 à 2 000 logements sur les 50 hectares laissés par la nouvelle prison, en préservant la moitié des espaces naturels du site. Les proches environs du champ de tir sont déjà urbanisés ; le « lieu de mémoire », le fond du vieux stand de tir, soigneusement entretenu, est réaménagé, pour protéger le site.

À l'automne 2014, les préliminaires de l'urbanisation du champ de manœuvres commencent ; un « panel de citoyens » composé d'une quarantaine de personnes se réunit à la maison de quartier de Saint-Joseph. Les maîtres d'œuvre, l'architecte urbaniste François Grether et l'architecte paysagiste Marie France présentent leur projet au « panel ». « La question qui nous est posée ici, c'est comment vivre dans un bois ? » Le nouveau quartier sera équipé de commerces de proximité, d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs, d'une crèche, d'un collège public... Les logements devraient être livrés entre 2019-2020 et 2030.

Le 24 novembre 2015, les journaux publiaient l'appel d'offres pour les travaux de défrichage qui doivent précéder la fouille archéologique préventive du site. Après un décapage superficiel, les archéologues peuvent se mettre au travail ; va-t-on découvrir des vestiges gaulois, comme au Bois-Hue quelques années auparavant ?

Les résultats sont décevants : quelques traces de fossés, vestiges de l'époque récente où les lieux étaient en culture, quelques munitions qui ont échappé à la dépollution de 2008...



Une archéologue au travail, février 2016

Demain...

Sur le vieux champ de manœuvres, un nouveau quartier va être édifié dans les années qui viennent ; les terres de la Bréchetière, entre le Housseau et Carquefou, où les Gallo-Romains avaient déjà établi quelques fermes, commençaient à être construites, en 2016. Bientôt, Nantes et Carquefou ne formeront plus qu'une seule agglomération. La route de Carquefou perdra-t-elle sa verdure ? Les arbres qui la bordent, de la Fontaine-Caron à la rue Nicéphore-Niépce, sont les plus anciens du champ de manœuvres ; souhaitons qu'ils fassent partie de la végétation qu'il est prévu de conserver. La route elle-même doit devenir un « boulevard urbain pacifié », comme elle l'est déjà à ses extrémités, côté Nantes et côté Carquefou. Des transports publics performants permettront peut-être de réduire une circulation automobile envahissante.

L'agglomération nantaise attire chaque année une population nouvelle importante, signe qu'elle est dynamique. Des milliers de logements sont nécessaires pour loger ces arrivants, en leur évitant de longs trajets entre leur habitation et leur lieu de travail. N'est-ce pas le sort des villes en bonne santé ?

Sources :

Archives de Nantes: AMN, DD 349, H 2 C 15 ; 4 BA 36, 4 BA 39, 4 BA 43 (délibérations du Conseil municipal)
Archives départementales : ADLA, 2 R 60 ; 2 R 71 ; 8 R 20
Documentation de Carlos Fernandez (les cérémonies du souvenir)
Le Dictionnaire de Nantes, 2013
Jean-François Caraës, « La caserne Mellinet à Nantes », in *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 2016, p. 155-194.
Presse : *Le Phare*, *Le Petit Phare*, *Le Populaire de Nantes*, *L'Espérance du Peuple*, *Ouest-France*, *Le Petit Journal de Saint-Jo...*

